

Au Nom De Mon Village

**Chronique d'un village seine-et-marnais au vingtième siècle :
Treuzy-Levelay**

AU NOM DE MON VILLAGE

Chronique d'un village seine et marnais au vingtième siècle :
Treuzy-Levelay

relatée par Pierre Schimmenti

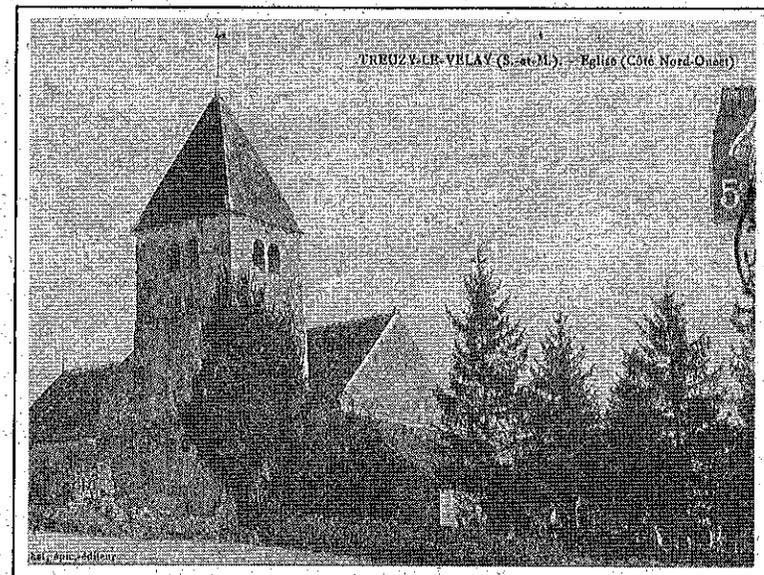
Ce document a pu être édité
grâce à la contribution de



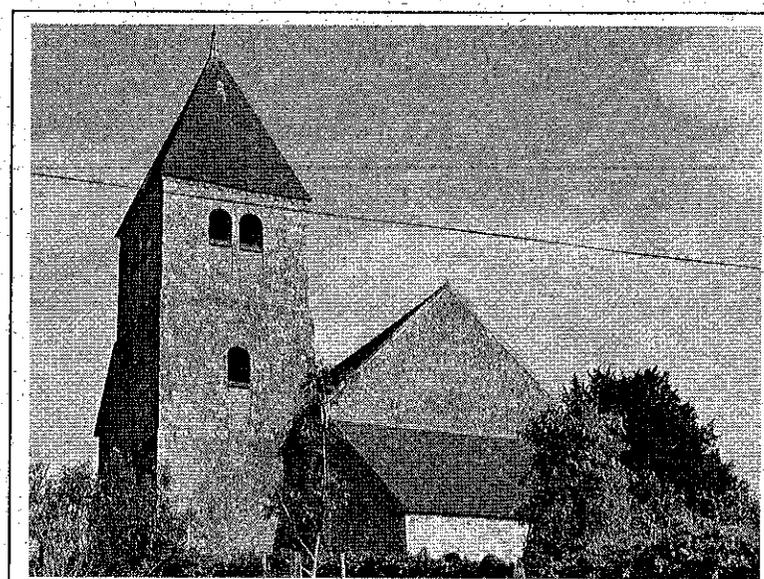
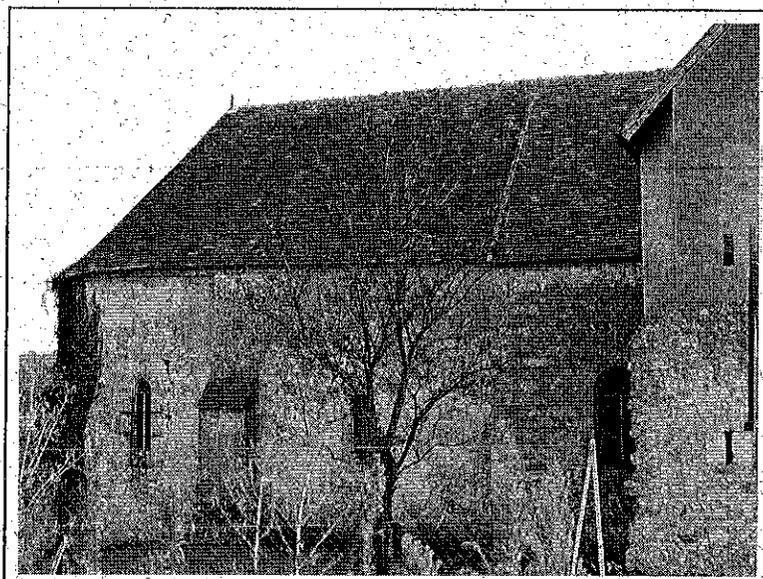
Les Institutions permettent aux individus
de développer leurs liens
de travailler selon un idéal
et surtout de s'inscrire dans la durée.

L'EGLISE

L'Eglise vue de divers côtés
au début du siècle...



et aujourd'hui



1901-1920

Le président de la République décrète: Article 1er, Le chef lieu de la commune de Treuzy (Seine et Marne) arrondissement de Fontainebleau est transféré au hameau de Levelay, la commune portera à l'avenir le nom de Treuzy-Levelay

f.54 c.m. du 13 juin 1904
Règlement sanitaire

f63 Elargissement du chemin 92A, 27 août 1906

En 1900 la commune s'appelait Treuzy, et elle ne deviendra Treuzy-Levelay (avec un trait d'union) que le 14 décembre 1903.

38 habitants vivaient à Treuzy - 195 à Levelay - 63 à Launoy - 21 à Bezanleu - 3 à Champs Marolles - 2 à Oméga.

322 citoyens pour qui "l'heure n'avait pas grande importance, le temps n'était pas découpé en minutes... on dormait quand le travail était fini, on mangeait (assez mal) quand on avait faim". Il s'écoulera bien des décennies avant que l'heure ne nous pousse pour prendre le train à 6h12 ou la voiture à 7h15, bien plus encore pour qu'on revienne des champs à l'heure pour une émission.

Ce jour-là le 13 juin 1904 à 8h du soir, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la loi du 15 février 1902 sur la santé publique, si bonne loi, "d'une application difficile (mais) de la plus haute utilité", qu'il déciderait bien de l'appliquer par arrêté municipal si !... il s'entend répondre par son Conseil :

"1° que la commune de Treuzy-Levelay se trouve au point de vue climatique, dans des conditions si favorables que de mémoire d'homme aucune épidémie, d'aucune sorte, n'a sévi,

2° que la pureté de l'air est telle que les citadins viennent y rétablir leur santé,

3° que presque toutes les habitations isolées les unes des autres sont construites dans des conditions hygiéniques..."

Non mais !... Merveilleux pays... et la loi ne fut pas appliquée (ce en quoi ils eurent tort).

L'on y apprend donc qu'il fait bon vivre ici, que les citadins apprécient déjà la campagne, que l'implantation n'est pas concentrationnaire.

Merveilleux pays en effet où petite fille "à la fin du jour, je courais bras tendus, vers le soleil rouge, et où ma mère me disait : "le voilà qui s'enfonce, cours, tu vas le rattraper" et où elle m'apprenait qu'on ne s'endort pas à l'ombre des noyers, car elle vous donne le mal de la mort".

Le hameau de Levelay était donc le plus peuplé, on y entrait par un chemin sableux sinuant de rochers en rochers qui affleurent toujours le goudron de la route (rehaussée depuis), bordent encore quelques talus, et servent d'assises à plusieurs bâtiments d'habitations ou à des granges.

Un grand tilleul ombrait le carrefour et une dizaine d'immenses noyers ombrageaient le hameau aux "habitations isolées" en direction de la Fontaine. Ce n'était pas encore la route de Villemaréchal, mais le "chemin de Villemaréchal".

vu le cadastre 1919

Il en disputait la prépondérance au chemin de Boisroux (l'actuel chemin rural du cimetière). En effet si l'on examine le "tableau d'Assemblage" du cadastre de 1919, il semble que l'importance du chemin de Boisroux ne fasse pas de doute et quant à l'aspect rectiligne de ce chemin entre Treuzy et Villemaréchal, il saute aux yeux.

Pourquoi cette digression sur les chemins ? Leur nécessité est d'une telle évidence qu'il paraît puéril aujourd'hui d'en discuter. Peut-on imaginer un pays vivant sans route, ni chemin ?

La grande préoccupation de nos pères en 1900 est d'aménager les sentes en sentiers, les sentiers en chemins, les chemins en routes.

f34 Grande vicinalité du
Chemin Vicinal Ordinaire
n°3

Le 1er décembre 1901 "le Conseil Municipal consent à payer les terrains nécessaires pour donner au Chemin Vicinal Ordinaire n°3 de Treuzy à Villemer sa largeur de 8 mètres... La dépense pourrait être évaluée à 200 frs (or) environ".

f35 Chemin rural de la
Montagne Ronde

Le 14 décembre 1901 à propos du chemin de la Montagne "le Conseil considérant que pour ouvrir et reconnaître le dit chemin il n'y a plus qu'à faire l'acquisition de la parcelle de terrain appartenant à Mme Viet... (100fr or) (car) la création de ce chemin est de toute urgence pour rendre service à l'agriculture... Les autres propriétaires riverains acceptent l'abandon gratuit de leurs terrains"... pas mal !

Sentier de Levelay à
Villemer

à la même date sentier de Levelay.

Mis en viabilité, "il voit sa largeur portée à 4m grâce à Mr Flamard, qui donne gratuitement une bande de 0,70m de terrain le long de ce sentier "...

(Merci Mr Flamard propriétaire à Orléans).

f54 Circulaire préfectorale
18 avril 1903

Le préfet s'en mêle, et le Conseil "décide la formation d'un nouveau réseau vicinal :
1° Chemin de Levelay à Villemer sur une longueur de 1 435 mètres,

2° Chemin dit de la Rue Creuse, 200m environ, pour aboutir au groupe des maisons "des Roches",

3° Chemin dit du lavoir de Launoy, 200m environ".

Il y ajoute le 4 octobre la création d'un chemin d'exploitation entre le chemin "des bouquets" et celui de la Montagne Ronde" (f48) et ce n'est pas tout, nous y reviendrons.

f19. été 1900 - invasion qui valut une gratification de 15f au garde champêtre.

"Je suis née l'année qui a suivi l'invasion des guêpes, ma mère m'en parlait souvent. Une année terrible, instable, orageuse, difficile pour les moissons, difficile pour les moissonneurs, à plus forte raison pour les femmes enceintes qui ne pouvaient se laver que chichement, en tout cas pas à l'abreuvoir, privilège des hommes. Quant aux délices d'une douche ou d'un bain chaud !!!..."

La vie quotidienne aux environs de 1905.

"Petite fille je me souviens de la cour de ferme, une petite ferme mais vivante de ses canards, de ses poules s'enfuyant à l'approche des vaches et des moutons partant à l'abreuvoir, et surtout du splendide tas de fumier fraîchement paillé au milieu des habitations. Les mauvaises langues disaient : "que p'us le tas d'fumier était gros, p'us le bedon du propriétaire était rond".

"En septembre, à la moisson terminée, après l'arrachage des betteraves, fait à la main par les saisonniers, le charretier charroyait le fumier avant les gros labours d'hiver. Les chevaux portaient des petits bonnets sur les oreilles, pour se garder des mouches et des taons, nerveux en cette saison, souvent belle. Des hommes à la journée tiraient le fumier du tombereau avec un croc pour l'épandre en petits tas. Les labours à betteraves les enterreraient.

Quelquefois passaient dans le village un charroi de gadoues ; on se sauvait tellement ça sentait mauvais. Venait le temps des semailles, encore à la main dans les toutes petites exploitations, mais je ne m'en souviens pas. Je me souviens seulement des semoirs mécaniques un peu plus tard.

L'hiver les hommes fendaient le bois, je crois qu'ils aimaient bien, ça les éloignait du cancan des femmes ! Il y avait aussi des bûcherons de métier et des fagottiers qui travaillaient pour la tuilerie.

Au sortir de l'hiver, les plus riches fermiers épandaient l'engrais. On préparait les terres pour les semis de printemps ; après la levée des mauvaises herbes, on hersait, on roulait les blés fraîchement levés. Fin avril, on plantait les pommes de terre et l'on semait les betteraves."

"Après il fallait écharbonner les blés, dégarnir les betteraves. Travaux généralement payés à la tâche, souvent confiés aux saisonniers. Il fallait être vigoureux.

Venait la fenaison vers le 15 juin, à la faucheuse mécanique tirée par un cheval ou deux. Toutes les femmes disponibles étaient aux champs, les foinés étaient mis en andains pour sécher, puis ramassés, mis en meulons. La rentrée se faisait vers la St Jean.

La moisson commençait après le 14 juillet."

f15 c.m. du 1er juillet 1900
Distribution des Prix

Aussi séance extraordinaire du Conseil Municipal ce 1er juillet 1900.

"Mr le Maire propose au Conseil de fixer au 14 juillet, jour de Fête Nationale, la distribution des prix aux élèves de l'École communale (au lieu du 30), considérant que cette date coïncide à peu près avec la fin de l'année scolaire et que la moisson commençant dans le pays à cette époque, cela permettrait aux familles de pouvoir conserver leurs enfants ce qui empêcherait de se produire les nombreuses absences relevées habituellement à ce moment.

Le Conseil à l'unanimité demande à Mr le Préfet de bien vouloir autoriser la distribution des Prix dans la commune de Treuzy à la date du 14 juillet."

"Quand nous avions 10 ans parfois 8, quelle joie pour nous, malgré les rudes journées à tresser des liens de paille, à aider à mettre en mouettes les gerbes, ou apporter le dîner (vers onze heures) aux moissonneurs : soupe, pot au feu ou porc aux choux, fromage, de la salade, du eidre et de grandes gourdes de grès (qui s'appelaient des "crapauds") d'eau fraîche, qu'on mettait à l'abri sous les gerbes.

Les gerbes sécheront au soleil d'août, dans l'attente d'être rentrées ou mises en meules.

Les moissonneurs ne rentraient qu'à la nuit complète; plus d'une fois nous étions endormis sur les javelles. Mais nous étions heureux, nous avions échappé à l'école. Malgré cela, le Conseil Municipal nous en préparait de belles à propos d'école, et cela depuis de très nombreuses années sans que nous le sachions."

8 ans
f.10 c.m. du 7 février 1900

"Mr le Maire donne lecture de la lettre de Mr le Sous-Préfet en date du 7 février 1900, l'invitant à délibérer sur une lettre d'observations de Mr Le Ministre de l'Intérieur et des Cultes, relative au projet de reconstruction de l'école mixte, avec Mairie, près le hameau de Levelay...

"Le Conseil considérant que le projet de construction de l'école aux lieu et place de celle existant actuellement a été mûrement étudié, que la dépense serait absolument la même en ce sens que rien de ee

qui existe actuellement ne peut servir, et que l'emplacement lui-même trop exigü nécessiterait aussi l'acquisition d'un terrain qui dans l'intérieur du village coûterait plus qu'en plaine.

Considérant que sur les 47 élèves fréquentant l'école, 33 sont du hameau de Levelay, 8 de Launoy, 1 de Bezanleu et 5 seulement de Treuzy où se trouve aujourd'hui l'école, de sorte que 42 élèves sont obligés de prendre leur repas de midi dans la salle de classe, tandis qu'au contraire et surtout au point de vue humanitaire, si l'école était construite sur l'emplacement projeté 10 élèves au plus prendraient le dit repas à l'école."

Voilà donc l'école à Levelay.

f. 17 c.m. du 9 sept. 1900
emprunt à la Caisse des
dépôts

Le Conseil consent à s'endetter pendant 25 ans. L'achat des terrains nécessaires pour une école mixte avec Mairie s'élève à 921,87 frs...

L'Ecole passe encore mais la Mairie !

Les opposants

L'approbation des adjudications est en marche, malheureusement Mr le Préfet a reçu une pétition provoquée par deux membres du Conseil . Les huit autres membres doivent argumenter sur chaque point notamment - "sur la perte sèche, 5 500 frs, qui résulterait de la suspension du projet..." et "considérant enfin que la vieille maison d'école présente un état lamentable, que le mobilier scolaire est complètement hors d'usage, que le logement de l'Instituteur est insalubre et inhabitable... Le Conseil à l'unanimité moins deux membres décide que "la construction de la Maison d'Ecole sera poussée avec activité".

"La question de transfèrement de la Mairie à l'Ecole nouvelle est réservée "

L'école se construit.

f. 26 c.m. du 10 fév. 1901

Le 10 février 1901 le puits est fouillé - (aujourd'hui ce puits existe toujours invisible sous le béton de la salle de l'ASCTL).

f. 29/13 c.m. du 7 juillet
1901

Il faut prévoir l'imprévu des travaux, c'est-à-dire "le ravalement, le briquetage des conduits de cheminées, le chaînage..., élargir (déjà) les grilles d'entrée de la cour.

f. 35 c.m. du 14 déc. 1901

Il reste à niveler cette cour, peindre les vestiaires, le logement de l'instituteur, à acquérir un appareil de chauffage et à placer sur le puits un système de sécurité dit de "Mr Jonet".

f. 41 c.m. du 23 nov. 1902
Construction d'un bûcher

Ah ! On avait oublié une dernière chose : " un endroit propre à recevoir la provision (du bois) de chauffage."

... et le Conseil Municipal peut faire rédiger le procès-verbal de réception définitive des travaux. Coût total 28 706,58 frs.

f.37 c.m. du 11 mars 1902

Les chemins et "l'Ecole", ce n'est pas tout, il y a aussi "le Cadastre". Bien précieux s'il en fut, mesure des surfaces et des biens-fonds, si sensible à chacun, signe d'abondance et de fertilité du pays.

Au Conseil : "Mr le Maire donne lecture d'une lettre du Sous-Préfet datée du 19 février dernier l'informant que le Ministre des Finances a accordé à la Commune, pour réfection de son Cadastre une somme de 9 766 F. Le département devant allouer une subvention au moins égale, il resterait à la charge de la Commune une dépense d'environ 6 168F (toujours en or).

Nouvel emprunt remboursable en 25 ans.

f.75 c.m. du 13 juillet 1909

Cette oeuvre fut de longue haleine puisque 7 ans plus tard le 13 juillet 1909 le Conseil nomme seulement les membres classificateurs.

La nouvelle mairie pendant ce temps n'était pas encore installée. Lors de la réunion du 4 août 1901, le Commissaire enquêteur avait relevé 10 opposants au projet et 72 favorables, auxquels s'ajouteront (assez mystérieusement) quelques retardataires, et l'assentiment du Président de la République Mr Emile Loubet n'était pas encore acquis. Il le sera le 14 décembre 1903. Aussi pour faire avancer les choses, Mr le Secrétaire de Mairie (l'Instituteur) habitant son école à Levelay et Mr le Maire sa mairie à Treuzy, "le Conseil demande à Mr le Préfet de délibérer dans la salle des Conférences Populaires", salle destinée à devenir la Mairie. Demande signée par tous les membres sauf l'un d'entr'eux qui déjà avait quitté, fort, mécontent, la séance du 4 août 1901 (séance de "transfèrement")

"Une salle des Conférences populaires" à Treuzy puis à Levelay ?... Emouvant témoignage de la volonté d'apprendre de nos pères.

f.15 c.m. du 1er juillet
1900

Le Conseil considérant que la Société Nouvelle des Conférences populaires rend de très grands services à l'enseignement des adultes par l'envoi de Conférences et le prêt de vues pour projections, décide qu'il y a lieu de l'aider au moyen d'une petite allocation (5F or).

f. 65 cm 4 mars 1907
f. 7 cm nov. 1899
f. 42 cm 23 nov. 1902
f.104 - 21 mars 1917
f. 56 - 12 fév. 1905
f. 59 - 11 juillet 1905
f. 79 - 8 mai 1910
f. 81 - 21 janv. 1911
f. 89 - 18 nov. 1913 -
f.64/B 4 mars 1907
f. 91 - 4 sept. 1913 - f. 92
17 nov. 1913

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la vie de tous les jours, notamment qu'il était bien mal commode d'avoir un linge "plus blanc que blanc" au lavoir de Treuzy puisqu'il n'y avait pas de eheminée pour faire bouillir la lessiveuse, sur les souhaits et les efforts des élus pour tenter de faire passer le chemin de fer à Treuzy,

sur la sécheresse de l'été 1904, sur la suppression du faucardement,

sur la reconstruction du pont de Nonville,

sur la mauvaise humeur du percepteur (de Bourron)

sur l'invasion des campagnols,

sur le téléphone, sur les horaires du si dévoué facteur,

sur le projet d'un nouveau cimetière, sur les cours d'adultes, ...sur...

Mais, au plan national, en dépit des efforts de la diplomatie, l'horizon s'assombrit. La plupart des Nations ont mobilisé leurs forces...

La guerre est proche.

Le 2 août à 7 heures du matin, réunion du Conseil Municipal : "vu l'ordre de Mobilisation Générale en date du 1er août 1914, vu la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires. Considérant qu'il importe, pour assurer la défense du pays que la mobilisation de nos armées se fasse aussi rapidement que possible."

"Qu'en ce qui concerne les chevaux réquisitionnés il y a lieu d'en faire l'estimation préalable..."

Quelques lignes qui en disent long, non seulement les hommes sont mobilisés mais aussi les chevaux. Si c'est un erève-cœur, c'est aussi la désorganisation complète du travail.

Il fallait 1 cheval pour 10 hectares de ferme, d'où le désarroi que provoque la perte d'un seul cheval.

f. 95 c.m. du 27 sept 1914

Les difficultés ne tardent à surgir. Il a fallu improviser. Le pain manque. Le Maire expose au Conseil les conditions dans lesquelles a eu lieu la fabrication du pain pendant le mois d'août. " Les dépenses de farine et de fabrication seront réglées sur les fonds libres et aussi sur les 900F "inscrits au budget additionnel pour les chemins vicinaux"... qui ne pourront s'entretenir faute de main d'oeuvre.

f. 96 c.m. du 29 nov 1914

Le 29 novembre 1914, il faut fournir "des vêtements chauds pour la conservation de la santé de nos soldats".

f. 99 c.m. du 21 nov 1915

Le 21 novembre 1915, le Conseil "désire associer la Commune à l'oeuvre du sou du prisonnier" qui envoie chaque quinzaine un colis aux malheureux prisonniers." Comme il se doit, l'Instituteur Mr Lhermet a rejoint son poste de mobilisation en septembre 14 (il est agent de liaison, il sera blessé en avril 1917, cité à l'ordre du Régiment). Il est remplacé à l'Ecole par Melle Germaine Vincent, qui assure aussi son poste de secrétaire de Mairie.

Admirable Melle Vincent, elle donnera très rapidement toute sa mesure. Aussi, quand au mois de mai 1918 "certaines rumeurs" insistantes, annoncent comme probable le retour de Mr Lhermet (qui n'est pas démeritant non plus), les familles des enfants des écoles s'en émeuvent. Aussi le Conseil, à l'unanimité, réclame, avec insistance, le maintien à son poste de Melle l'Institutrice.

Illustration de ce que sera le difficile retour à la vie civile, des chefs de famille dont la femme a tenu seule l'exploitation, a affronté seule toutes les difficultés des jours sombres ; retour difficile aussi des fils qui se sont endurcis d'une expérience inhumaine loin de l'autorité paternelle.

La mobilisation avait touché toutes les classes d'hommes de 1887 à 1913, c'est-à-dire tous ceux nés entre 1867 et 1893, après la visite des exemptés et des réformés des mêmes classes qui eut lieu le lundi 7 décembre 1914 (dans la salle des Elections, place Centrale à Fontainebleau) ; le nombre des appelés pour le village a été d'environ 75 hommes, 17 autres jeunes gens seront mobilisables pendant les 4 ans de guerre. Le village n'est donc plus peuplé que de 66 femmes, 61 filles et jeunes filles, 34 garçons et 42 vieillards.

Malgré la terrible ponction humaine, la mobilisation se déroula dans le calme, la concentration se fit dans l'ordre, "l'Union sacrée" se réalisa conformément au voeu exprimé par le Président Raymond Poincaré,... malgré le malheureux "la mobilisation n'est pas la guerre" !

Le généralissime allemand veut battre les français en 6 semaines en rase campagne, il réussit une grande manoeuvre enveloppante, l'aile gauche française est débordée. Les 1ère et 2ème armées allemandes Von Kluck et Von Bülow franchissent la Marne à l'Est de Meaux.

Le point du front le plus proche de Treuzy-Levelay est Mauperthuis au sud de Coulommiers, environ 60 kms d'ici. Les allemands y fusillent Louis Denêt, un cultivateur âgé de 69 ans, un des 17 otages enlevé à la Varedde, village près de Meaux, le 8 septembre 1914, deux jours après la contre offensive du Général Joffre qui commencera le 6 septembre. Le corps d'armée le plus proche de nous est le Corps de Cavalerie du Général Conneau.

f. 102 Citation à l'ordre du
Régiment : Paul Fiet, mort
pour la France

Le premier soldat de Treuzy-Levelay cité à l'ordre de son régiment le 149ème Régiment d'Infanterie est Paul Fiet, soldat de 2ème classe 12ème Compagnie

"Le 9 mai 1915, au combat de Notre Dame de Lorette, a défendu bravement l'accès d'une sape importante conquise à l'ennemi. Tué à son poste".

Il dort allongé au creux d'un vert arpent, au milieu de ses frères, vingt autres compagnons. Il avait 36 ans, il travaillait comme journalier chez Mr Goimbault.

17 autres citations suivront :

1 à l'ordre du Bataillon : Batisse Robert le 1 nov. 1918 ;

8 à l'ordre du Régiment : Berthiau Albert, le 24 déc. 1915 ; Prudhomme Henri le 5 mai 1916 - Morisseau Ernest le 4 sept 1916 - Lhermet Joseph le 1er mai 1917 - Barrault Edmond le 23 juillet 1917 - Ganet Marius le 6 août 1917 - Thion Marcel le 27 nov. 1917 - Barrault Edmond le 15 juillet 1918 (2ème citation).

2 à l'ordre de la Brigade : Bouchonnet Raymond le 6 mai 1916 - Morisseau Ernest le 15 déc. 1917 (2ème citation)

1 à l'ordre de la Division : Cochin André le 19 avril 1916

2 à l'ordre de l'Artillerie : Canault Eugène le 14 sept. 1917 ; Thion Charles le 22 sept 1917

3 à l'ordre de l'Armée : Morisseau Ernest le 29 juin 1917 (3ème citation) ; Maréchal Lucien le 20 août 1917 ; Maréchal Lucien le 28 juillet 1918 (2ème citation)

Maréchal Lucien , 1er bataillon 3ème Compagnie 411ème Rt d'Infanterie.

"Le 411ème régiment d'Infanterie :

Le 20 août 1917, commandé par le Lieutenant Colonel Chaillot s'est porté à l'attaque d'un magnifique élan et dans un ordre parfait malgré les barrages allemands et les pertes. A enlevé successivement deux lignes d'ouvrages atteignant en fin d'attaque tous ses objectifs de la Cote 344. A consolidé ses positions sur lesquelles il a tenu pendant 5 jours, défiant toutes les contre attaques. A fait plus de 200 prisonniers, dont 3 officiers, avec 7 mitrailleuses et un important matériel. Signé Général Guillaumat."

Le village défendant la patrie : 21 morts - 18 citations

"Croire que des mocurs plus douces et des cocurs plus justes nous éloignent naturellement de la guerre, voilà sans doute l'erreur capitale" dit le philosophe Alain et de méditer la lumineuse parole de Vauvenargues : "le vice foment la guerre, la vertu combat".

Admirable vertu de nos pères. Admirable vertu des femmes du village, qui firent face à toutes les situations notamment pour la culture, ainsi :

f. 104 c.m. du 25 juin 1915

"Le Comité d'Action Agricole considère que le peu d'étendue des terres laissées en friches et leur qualité médiocre ne justifieraient pas les dépenses qu'elles occasionneraient pour leur mise en culture (...) Quant au potager scolaire, le Comité laisse pleins pouvoirs à l'Institutrice pour constituer un champ d'expérience".

Ainsi peut se conclure ce chapitre "pour constituer un (autre) champ d'expérience."

LEVELAY

à gauche

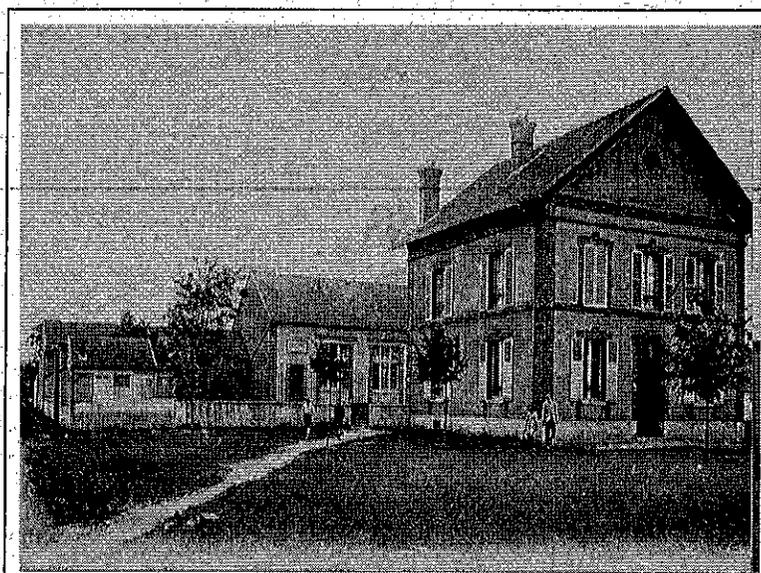
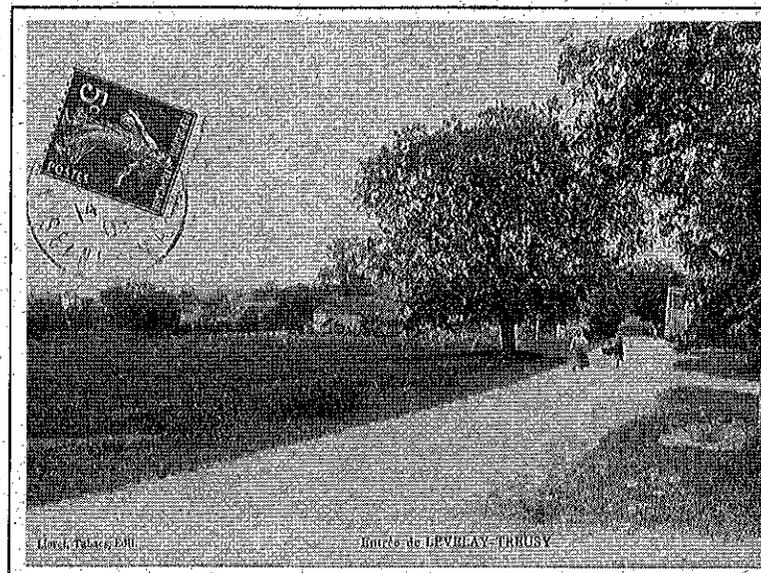
le Conseil Municipal en
1910...et le garde-
champêtre.

le Conseil Municipal et la
Secrétaire de Mairie en
1992 (il manque Messieurs
Crênelet et Lapière)

à droite

La Place de la Mairie en
1900. La rue Grande et la
rue de la Croix Bonnard ne
sont pas encore bâties.

La Mairie peu après sa
construction.



1920 - 1939

Aspect du village

Il n'y avait encore que 45 maisons à Levelay en 1920 nichées entre merisiers, pruniers et une dizaine de somptueux noyers qui coiffaient la rue principale qui s'appelait alors chemin de Levelay à Villemaréchal. C'était splendide au printemps, somptuaire à l'automne, frais en été et d'un calme impressionnant qui nous rendait heureux.

A 100 mètres de là, auprès d'une mare asséchée depuis, s'élevaient des bâtisses en longères autour de deux cours se faisant face, dont l'une, celle de droite, porte encore le nom de "Grande Cour". C'est là que nous logions avec six autres familles d'ouvriers agricoles.

La vie quotidienne

Nous étions pauvres, mais heureux, je n'ai pas le souvenir de grandes tristesses. Le logis se composait d'une vaste pièce commune, avec une pierre, "le levier", sans écoulement (ma grand-mère l'appelait encore "le lavier"). La cuisinière à bois était le meuble le plus important, avec une vaste table plantée sur des tomettes rugueuses que notre mère essayait de maintenir dans la plus grande propreté, malgré le manque d'eau, qu'il fallait aller tirer au puits.

Les parents couchaient, à côté de "la pièce", dans la "belle chambre" meublée du lit et de l'armoire du mariage, et papiétée !... alors que la pièce était chaulée. Mes soeurs y couchaient aussi, dans un petit lit au pied du lit des parents. Devenues grandelettes, elles couchèrent dans une chambre étroite et sans feu, plutôt une sorte de couloir qui menait au "cagibi". Les garçons couchaient dans la grande pièce. Quand il faisait très froid, la "mère" glissait une brique chaude dans le lit.

L'hiver, nous n'avions pas de manteau, mais une pélerine à capuche pour couper la bise sur les oreilles, avec deux fentes pour passer les mains, mais sans poche (nous n'avions naturellement pas de gants) ; aux pieds, des galoches à semelles de bois.

En 1925, pour aller en classe, j'avais quatre ans, je portais encore une jupe et non une "culotte courte".

Chez les petits fermiers, les bricoliers et chez nous, sans parler des familles d'origine étrangère, les femmes secondaient encore leur mari pour les gros travaux des champs pour compléter les ressources du ménage (tout comme avant la guerre de 14). L'évolution de la condition féminine ne se fera que très insensiblement jusqu'à l'après-guerre de 45. Elles tenaient en outre la maison et élevaient les enfants.

La lessive...
f. 196 justement le lavoir
des Pâtures est bouché, les
riverains en assureront le
curage : décision du c.m.
du 19 juin 1932

Elles s'occupaient seules de l'étable, quelquefois 3 ou 4 vaches, de la basse-cour, du clapier. Elles se levaient dès l'aube pour préparer le déjeuner du mari, trayaient la ou les vaches, donnaient le grain aux poules, l'herbe aux lapins, préparaient les enfants pour l'école, donnaient un "coup" au ménage. Après quoi, elles allaient donner la main aux travaux des champs ou au jardin. Elles rentraient avant l'heure pour préparer le diner de midi, elles mangeaient en servant, débarrassaient, faisaient la vaisselle sur le "lévier", renvoyaient les "trainards" à l'école, préparaient le goûter, une tranche épaisse de pain presque toujours sec avec quelquefois une cuillerée de compote de rhubarbe quand elles allaitaient (la rhubarbe favorisant la montée de lait) puis elles retournaient aux champs, ou coupaient de l'herbe pour les lapins, dans les champs incultes, ou tiraient une "seyé" d'eau, ou retournaient à la lessive,... selon.

A la nuit tombante, après avoir arrosé le jardin sur la tonne du toit, elles donnaient à manger aux bestiaux, trayaient les vaches, "fermaient" les poules et "relumaient le feu s'il était éteint" pour chauffer la soupe. Le mari rentrait, quelquefois après un petit tour chez Lioret ce qui n'arrangeait pas l'atmosphère de la soirée (Lioret était l'un des deux cabaretiers de Levelay, l'emplacement n'a pas changé ; l'autre était établi au 27, rue Grande, l'actuelle maison du maçon).

A ce rythme là, les mères étaient épuisées. Mais pour la mienne, je n'ai pas le souvenir de l'entendre se plaindre. Pourtant quand je revenais dépenaillé ou déchiré, à la suite de jeux un peu rudes, il me semble avoir vu passer dans ses yeux comme une grande désespérance, vite réprimée... généralement par une paire de taloches.

La journée tirait à sa fin, elles envoyaient les petits au lit. Les devoirs des grands avaient un gros intérêt à être faits et les leçons apprises avant, car il n'y avait qu'une seule lampe à pétrole. Le père veillait lui-même aux leçons, la mère aux devoirs. Même s'ils ne lisaient que lentement, le respect pour l'école était immense, l'instituteur était souvent "vénéré".

L'école
notre institutrice Melle
Blanche Sacault née en
1882

Notre institutrice s'appelait Melle Sacault, la classe était unique, nous étions 50 de 4 à 13 ans et mon plus grand plaisir était de "gober les grands", c'est-à-dire d'ouvrir grandes mes oreilles quand la maîtresse les faisait travailler.

Sous la lampe, mon père lisait "l'Informateur", journal qui paraissait deux fois par semaine et qu'il payait au mois (5 frs en 1936).

L'épargne ménagère

Dans toute la mesure du possible, le ménage vivait sur le produit du travail de la mère à savoir les surplus de la basse-cour, du elapier et du jardin. Nous l'accompagnions quelquefois, dans les périodes creuses, aux marchés à Nemours, vendre les poules, les lapins, les haricots, les pommes de terre. Nous grimpons alors dans la charrette du fermier qui nous voiturait généreusement.

Le salaire de notre père était déposé à la Caisse d'Epargne et après bien des années de sacrifier mes parents avaient amassé l'apport nécessaire pour bénéficier de la loi Loucheur.

Nous devenions propriétaires à Treuzy.

L'aménagement de la maison était toujours simple, mais la cuisine devenait distincte de la salle à manger, les chambres des filles et des garçons aussi, et certains propriétaires avaient même, luxe suprême, une pièce dite "cabinet de toilette", sans baignoire, ni douche, ni eau, en prévision d'une hypothétique eau courante qui n'arriverait qu'en 1942.

Le progrès
le 3 juin 1921 :
communication d'une lettre
de Mr le Directeur des
Postes et Télégraphes
relative à l'établissement du
service téléphonique ; le
Conseil "consent" et vote
500 frs à cet effet. Gérante
Mme Liorct (épicière à
Levelay) pour 500 frs l'an.

La fée électricité arriva en septembre 1927 et la "nuit" de son arrivée Mr Gustave Moufrond, maire, avait convié ses administrés à une grande fête à la mairie et sur la place. Une grande fête avec discours et champagne, en fait un simple vin blanc pour la plupart, qui ne se mit à pétiller que dans les têtes. Après les congratulations, les villageois s'en retournèrent chez eux, toutes ampoules flamboyantes avec l'impression d'une grandiose illumination. Pourtant la presque totalité des foyers n'étaient éclairés que par une ampoule, le plus près possible du compteur, un mètre souvent, pour diminuer les frais d'installation, et la pièce du compteur, la pièce illuminée, était souvent la chambre des parents. La cuisine s'éclairerait pour de longues années encore à la lampe à pétrole.

Les fêtes

L'hiver était la saison des veillées; elles avaient perdu leur ancien lustre. Elles restaient cependant des occasions de rencontre et d'entraide. L'on se réunissait comme par le passé, les uns chez les autres. Les mères ravaudaient ou tricotaient en plaisantant, en écaillant à qui mieux mieux, la soirée passait vite. Les travaux fastidieux devenaient plaisir. Les maris fumaient et nous cassions des noix que nous avions "ehablées" sur les chemins. La douceur de ces soirées m'imprègne encore !

Outre les fêtes religieuses coutumières qui se fêtaient en famille, le mardi-gras était encore l'occasion de déguisements nombreux quoique de fortune où étaient moqués à la fois les épouvantails et les fermiers, le

maire et le vagabond. Pour nous, c'était surtout l'occasion de nous empiffrer de gaufres au sucre et de crêpes.

A la St Barthélémy (fin août, fête des moissons) pour Treuzy et à la St Aubin (juste avant Carême) pour Levelay, la fête foraine et la rotonde avec du parquet pour danser étaient installés dans le champ, aujourd'hui construit, face à l'ancienne mairie, à Treuzy, et dans la cour du café épicerie à Levelay. Les festivités duraient deux jours.

Dans les plaisirs, il faut noter que les hommes parfois s'employaient le dimanche chez Mr Lesieur, le propriétaire du Château de Nanteau (et très influent dans la commune) comme rabatteurs. Ils touchaient alors comme salaire pour la journée, un garenne et le casse-croûte du soir avec une chopine pour deux hommes...

Il arrive parfois des événements extraordinaires. Ainsi en 1934 ce même Mr Lesieur, celui de "la bonne huile Lesieur, qui rend la bonne cuisine encore meilleure" comme disait sa réclame, meurt. Ses héritiers décident de mettre son château en vente. Le roi d'Espagne Alphonse XIII, en exil à Fontainebleau, souhaite se porter acquéreur de la propriété. Il décide donc une visite préalable des lieux, quoi de plus naturel. Ma tante l'apprend. Dans la nuit elle confectionne quatre petits drapeaux espagnols et le lendemain nous poste mon cousin et moi sur le bord de la route. Deux luxueuses limousines arrivent, nous agitions les emblèmes du Royaume Espagnol, Sa Majesté, touchée sans doute, nous gratifie d'un geste aimable de la main... Voilà comment Alphonse XIII monarque en exil vit celui-ci adouci, à Launoy. Ce qu'il ignorait, c'est que ma tante était née, en son Palais Royal où mon grand-père, cuisinier à la cour, confectionnait pour lui ses gâteaux préférés, au temps de sa splendeur.

Il ne vous paraîtra pas surprenant d'apprendre que les filles de la maison secondaient au mieux leur mère, dès leur jeune âge ; et quant aux garçons, dès huit ans, l'été ils travaillaient à la tuilerie pour faire sécher les tuiles au soleil.

Dès la sortie de l'école vers 12 ans, on travaillait comme petit commis; les moins chanceux, les plus malingres sans doute, comme garçon de basse-cour. Le petit commis apprenait à soigner les chevaux, à

Autres plaisirs
Règlementation de la
chasse
f. 151 c.m. du 25 août 1924

Visite incognito de Sa
Majesté le Roi d'Espagne à
Launoy

Melle Fontenoy et son
cousin

la guenuche : brouette à 7
étages qui transporte 7
planchettes de 4 tuiles = 28
tuiles, c'est lourd..

un jeune charretier

les connaître, puis à les conduire, et selon ses dispositions, ou quelquefois les circonstances, l'on devenait charretier vers 16 ou 18 ans.

Pour mon cas, étant bien bâti, j'ai conduit dès 14 ans, lors d'une livraison de blé. Je n'en étais pas peu fier. Le jeune charretier qui n'habitait pas le village, couchait encore à la paille, malgré la loi Chaussy qui l'interdisait depuis 1924. (Ce Mr Chaussy, dont la loi porte le nom, était justement député de Seine et Marne).

Chaque matin, dès 4 heures en été, j'étrillais mes chevaux, les brossais, les bichonnais en leur parlant. Je les parais de pompons à la moindre occasion. Pour lustrer leur poil, je mettais du erottin dans un vieux bas de laine mouillé et je brossais avec cet appareil dans le sens du pelage, cela donnait des brillances et des reflcts. Je passais de la poix sur leurs sabots. Je marchais à côté d'eux comme tout bon charretier, pour en être "à la main", à gauche... et j'étais heureux !

On ne déjeunait qu'après les soins aux chevaux et ceux-ci une fois harnachés, on les conduisait à l'abreuvoir et on partait pour les champs.

Un homme occupait toute sa journée en allers et retours pour la corvée d'eau, du Lunain à la ferme, pour le seul approvisionnement en eau des animaux : 3 chevaux, 11 vaches, 94 moutons.

Un attelage ne se laissait jamais à l'abandon, même pour une petite envie, l'on se soulageait alors discrètement sous le cheval, en le tenant par le bridon. De même on ne grimait jamais dans un tombereau sans tenir les guides.

f. 179 c.m. du 30 juin 1929
Les salaires

D'après une demande d'allocation militaire adressée au Conseil par une épouse sans ressource dont le mari, ouvrier agricole, appelé pour une période d'instruction militaire de 21 jours à Châlons, les salaires moyens annuels s'élèvent pour un ouvrier agricole à 8 000 frs (non logé, non nourri) et proportionnellement, eelui d'un bouvier environ 8 400 frs, d'un charretier environ 8 450 frs, d'un premier charretier environ à 9 300 frs.

le refuge des vagabonds -
18 août 1887

A l'opposé de ces métiers, il y avait l'état de vagabond. Le chômage était, à cette époque, considéré comme une honte ; aussi le paresseux qui refusait de travailler devenait vagabond. Il y avait dans notre village une grande tradition d'hospitalité, voir l'annexe, qui nous apprend que le 18 août 1887, Mr Baudrier, Maire et le Conseil acceptent un devis de Mr Ch. Bertheau, maçon à Levelay, pour 485,75

(francs or) pour la construction d'un bâtiment servant de refuge aux voyageurs (nom pudique pour dire vagabonds).

La mère se montrait plus réticente pour offrir une soupe à celui qui ne prenait pas la peine de la gagner, le père plus indulgent allait lui porter en cachette un morceau de pain et une chopine de cidre.

La motorisation suivait son petit bonhomme de chemin dans le département, mais le tracteur n'avait pas encore franchi les bornes du village.

Ces bornes le furent bientôt par quatre voitures automobiles, celles de Mr Moufrond, maire et tuilier, du menuisier, du maçon et d'un fermier. Ces heureux conducteurs rendaient de nombreux services à leurs voisins, notamment en se déplaçant à Nemours pour les médicaments. Ce service se généralisant bientôt, un premier pharmacien en vint à créer un service de tournées qui fonctionna à la grande satisfaction de nos concitoyens.

Et l'on voit le Conseil, en son entier, protester vigoureusement auprès de Mr le Préfet, de Mr le Président du Conseil Général et auprès des élus de l'Arrondissement de "ce que certaines autorités administratives et judiciaires (veulent) interdire aux employés des pharmaciens de procéder à des tournées régulières dans les agglomérations rurales ou de leur interdire, tout au moins, de prévenir de leur passage notamment à l'aide de leur klaxon" et de rappeler qu'en cas d'abus, le genre de réglementation qui pourrait en découler est strictement entre "les mains des communes".

1936 était arrivé. L'on ne retient communément de ce temps que "les congés payés". Or, c'était pour nous au village "un continent inabordable" ! Pour autant que je puisse l'estimer, car je remettais la totalité de mon salaire à ma mère comme l'exigeait la coutume et la dureté des temps (celle-ci me retournant en fin de semaine une maigre pièce pour faire le garçon) les revenus de la famille devaient s'élever à 60 frs par jour environ soit 12 frs par personne. Or le kilo de pain coûtait 2,80 frs; alors il ne pouvait être question de congés. Et quant à les payer ...! Comme pour la loi Chaussy, la dite loi ne fut pas appliquée avant 1946, sans que personne ne s'en émeuve véritablement.

Pourtant dans mon esprit, comme dans celui de mes camarades, tout avait changé, tout à coup, presque inexplicablement, c'était comme dans l'air du temps. Pourquoi ? Toujours est-il que nous ne pouvions plus accepter ni la fatalité de la misère, ni la pauvreté, ni la soumission à un travail harassant

pharmacien (ambulant !)
f. 224 c.m. du 9 mai 1937

La vieillesse
f. 205 le c.m. du 18 mars
1934 fixe l'allocation
mensuelle à 50 frs

pour arriver en fin de vie, comme "Madame J... âgée de 76 ans, qui ne peut plus travailler et qui possède des ressources insuffisantes pour vivre" à quémander une demande d'assistance aux vieillards".

Fin de la période 1920-
1939
La charnière

Pour moi c'est cela 1936, mais je ne le saurais qu'en 1941.

J'allais trouver le maître pour lui demander de l'augmentation. Sur son refus, je lui annonçais que je le quittais. Il me dit que si le lendemain je n'étais pas au travail, il en ferait part aux autorités. Le lendemain matin, les gendarmes se présentèrent à la maison, mon père leur fit part de mon absence (j'étais dans la grange). Ils dirent qu'ils reviendraient le lendemain avec la milice. Dans la nuit, je pris mon vélo et me réfugiais chez des cousins dans le Loiret.

Ce n'était pour moi que le début de ma grande aventure de 40.

TREUZY

à gauche

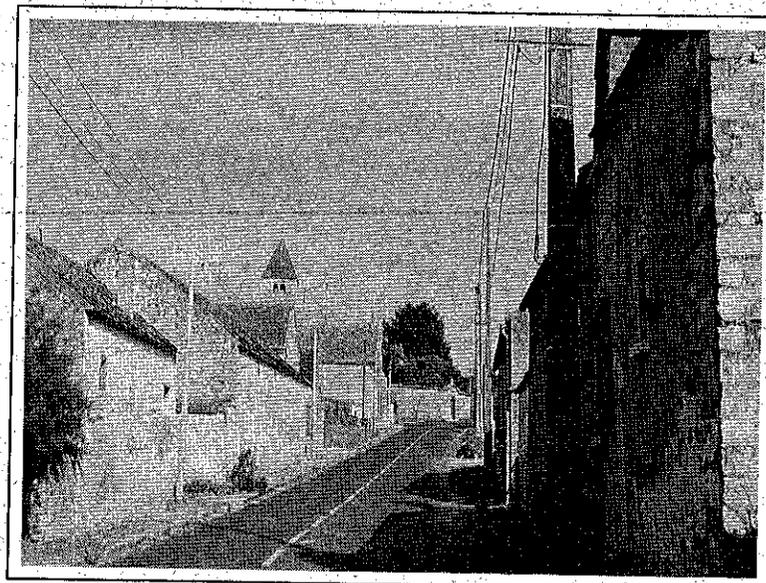
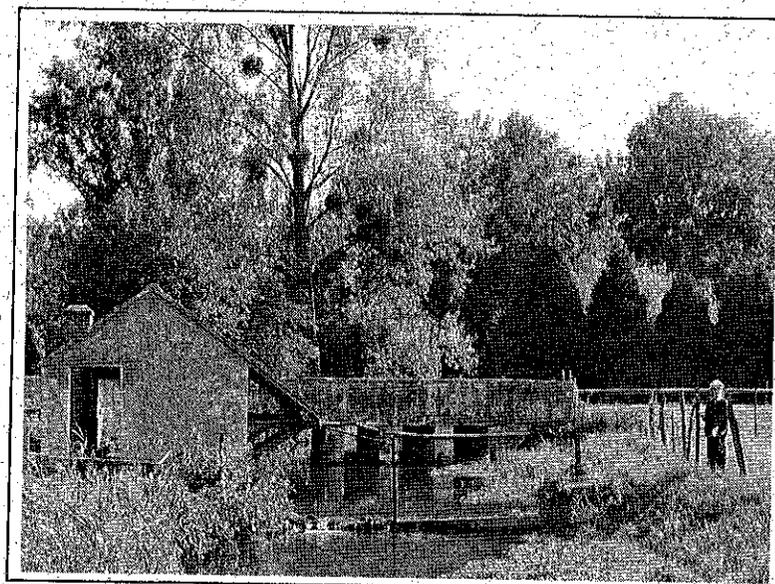
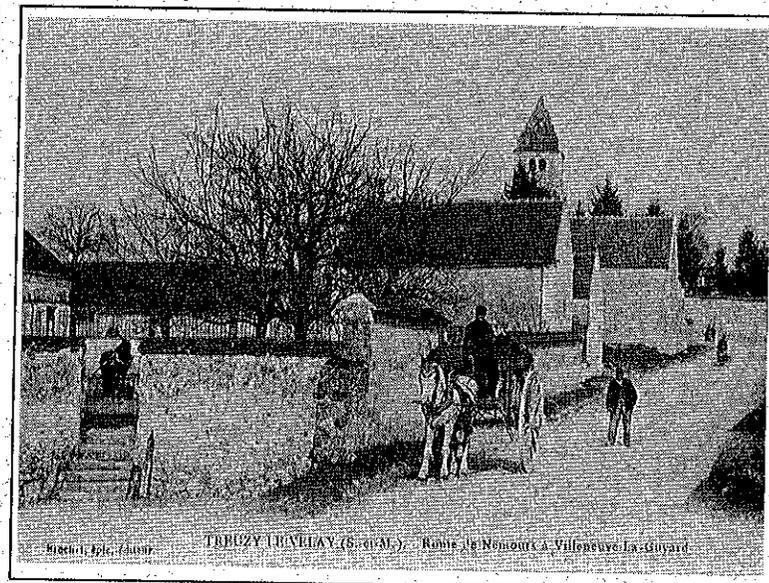
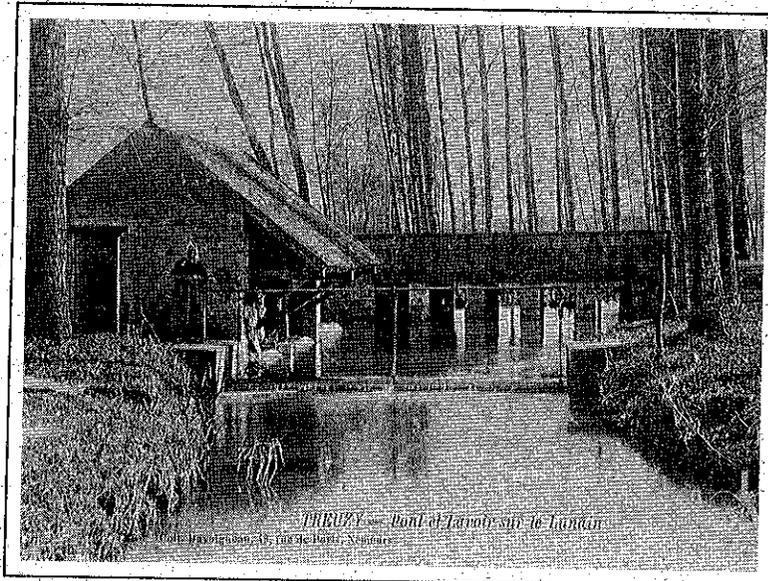
le pont et le lavoir de
Treuzy avant 1908

et en 1992

à droite

La rue de l'Eglise avant
l'électrification

et en 1993



1939 - 1945

Etat d'esprit

Il n'est pas possible de comprendre 1993 sans connaître 1940 et comprendre la guerre 39-40 sans connaître les mois cruciaux de 36.

Les ouvriers des villes avaient vu, à la fois, de fabuleuses augmentations de salaires et de non moins fabuleuses augmentations des prix. Au village, les paysans et les ouvriers agricoles n'avaient ressenti que l'augmentation des prix, l'existence toujours aussi laborieuse était devenue médiocre.

La "drôle de guerre"

Pour moi, j'ai été mobilisé en 38, normalement, avec ma classe, et incorporé au 37ème Régiment d'Infanterie de Fortresse à Bitch, à la frontière allemande, sur la fameuse ligne Maginot.

Un régiment d'artillerie, un régiment du génie et le nôtre formaient le corps tenant l'ouvrage, environ 2 500 hommes. Huit mois s'écoulèrent de septembre 39 à mai 40 ; "la drôle de guerre" où rien ne se passe, sinon attendre sans rien faire, jusqu'au 10 mai 40... Après le 10 mai, plus rien n'a été pareil !

Sur le front nous ne savions rien, mais il s'avéra que les civils de l'arrière en savaient plus. Je reçois une lettre de ma femme quinze jours plus tôt qui me disait : "si l'on devait évacuer à Levelay, je partirais dans les charrettes de Monsieur Ronceret".

Mr Ronceret était cultivateur, établi au 30 rue Grande, à Levelay.

Je me dis "elle est folle, de quoi parle-t-elle, évacuer Levclay à 300 kms du front"... En fait elle est partie avec tout le pays ou presque.

L'exode

Il y avait deux cultivateurs à Treuzy : Lanaut et Bouchonnet Raymond. Sept à Levelay : les deux Bouchonnet Marcel et Maurice, Boisseau, Canault, Dedieu, Linard et Ronceret. Un à Bezanleu, Chandelier. Trois à Launoy, Canault, Tasselin, Turpin... et dans leurs chariots et charrettes, tout le village a pris la route de Sully sur Loire, par Nemours et Bellegarde. L'objectif était de franchir la Loire, sans autre précision. Toute la France voulait franchir la Loire, un fleuve mythique capable d'arrêter la horde germanique !?. Alors que nos troupes mêlées aux colonnes de civils malheureux et encombrant les routes, refluent en débâcle... en débandade !

Le village toujours groupé arrive aux environs de Gien où le pont sur la Loire avait sauté avant notre arrivée.

Les avant gardes allemandes viennent... à notre rencontre venant du sud, à notre grand étonnement... C'est l'encerclement ! Et le retour à la case départ, Treuzy -Levelay.

L'exode aura duré trois semaines.

Pourquoi étions-nous partis ?

Par peur d'abord, la peur de l'avion qui tombe du ciel et vous frappe vous, vous personnellement où que vous soyez, au champ ou dans votre maison, près de la route ou de la voie ferrée, "mais aussi par patriotisme. Les autorités, ayant retenu la leçon de 14-18 où tant de familles restèrent dans les départements occupés, veulent soustraire le maximum de mobilisables et d'ouvriers, à l'envahisseur". Et au village, tout cela se mêlait dans notre esprit.

La défaite

Ce qui s'appellera bien plus tard "la résistance" est d'abord en soi, viscéralement, inexplicablement sans doute, mais implacablement. "J'avais été fait prisonnier à Rethel, les Allemands nous avaient parqués, comme ça, dans les champs. Tout de suite, des miradors avaient été élevés aux quatre coins et nous étions gardés par des noirs - soldats français bien sûr, mais le vainqueur donne des ordres et l'on obéit aux ordres du vainqueur... C'est comme ça que je me l'explique !... J'ai tout de suite tenté de m'évader. Trois fois, toujours repris, battu, enchaîné la nuit au mirador..."

Les allemands nous déplacent de Rethel à Laon, une soixantaine de kms. La situation était déjà un peu plus rassise, ça commençait à se tasser, à s'assouplir. La Kommandantur de Guise était autrichienne. Ils nous répartissent dans les fermes des environs, pour la moisson. Nous étions onze dans la nôtre, une très grosse ferme, malheureusement très surveillés, après que trois copains originaires des environs se soient fait la valise, surveillés... et à la portion congrue en vertu du principe qu'un prisonnier est au pain sec et à l'eau...! mauvais souvenir. Arrive en inspection un oberstleutnant autrichien qui nous dit : "plusieurs de vos amis sont partis... et vous ? - Qu'est-ce que vous faites là ? Vous n'avez pas de famille en zone occupée ?!... Alors foutez le camp."

Il n'a pas fallu me le dire deux fois.

A notre retour de Gien, nous avons retrouvé le village. Les derniers kilomètres s'étaient étirés interminables et tristes. Qu'est-ce qu'un village, "un fragment d'humanité qui par son acharnement à vivre,

à se perpétuer au cours des siècles a fini par forger ses propres lois secrètes" et nous l'avions abandonné ; du vallon du Lunain, il semblait mort.

Seuls quelques vieux
étaient restés.

Si l'on parcourt le registre des délibérations du Conseil Municipal, délibérations mensuelles en ce temps-là, l'on remarque du 15 avril 1940 au 28 septembre 1940, l'absence totale de délibération. Quatre mois sans vie, quatre mois entre parenthèses..

Les vaches étaient toutes
rassemblées en pâture dans
les prés du Lunain pour
l'eau.

De même que le village ignore ce qu'est devenu le reste de la France "la France ignore ce que sont devenus plus de la moitié de ses départements". Pas de radio, pas de service postal, adieu chère électricité si difficilement acquise, adieu cabine téléphonique... plus rien !

En quelque sorte, adieu nos ancêtres les Gaulois !

La vie ne reprendra que petit à petit avec le retour du boulanger, entre autres, encore n'a-t-il plus d'essence pour ses tournées, il manque de sel et son stock de farine, à cette époque de soudure des récoltes touche à sa fin.

Le village, étant à l'écart de la route de "l'exode", n'a pas souffert des vols ou des pillages.

Nous sommes le 25 juin. Je retrouve ma maison fraîche et silencieuse. Nous étions des millions sur les routes, étrangement silencieux, mais là, derrière les volets tirés, seule, enveloppée du reproche silencieux de ma maison abandonnée, je pleure.

Tout est perdu, la défaite commence.

O mes fils où êtes-vous ? votre dernière lettre date de quatre mois, le facteur n'a pas reparu, qui me dira où vous êtes ?

La Kommandantur

Les allemands s'installent dans le château de Mr Lesieur. Des meubles encombrant les pelouses, des prisonniers emménagent des classeurs, des bureaux, la bureaucratie prend ses aises. On dirait qu'ils s'installent pour un siècle. Des panneaux blancs, bordés de noir comme les faire part de la défaite couverts de lettres gothiques, remplacent les poteaux indicateurs, se plantant à chaque carrefour du territoire occupé, du territoire confisqué.

Dans l'ensemble, les allemands sont corrects, pour combien de temps ? Monsieur le Maire doit avoir une opinion plus nuancée, lui qui marchande les réquisitions.

Tant que la Kommandantur restera à Nanteau jusqu'en 43, les contrôles de circulation seront peu nombreux, ce n'est que lorsqu'elle sera transférée à Nemours que le rythme s'accélérera au manomètre des sabotages.

Les occupants

Trois feldgendarmes débarqueront alors de leur side-car établissant leur barrage sur le pont de Treuzy, quelquefois à la Croix Bonnard, rarement sur l'arrière du village vers Villemaréchal. Ces patrouilles surgissent à l'improviste, ce qui trouble la tranquillité de ceux qui sont en situation irrégulière, ne serait-ce que ceux qui doivent se débrouiller pour manger, c'est-à-dire tout le monde.

"Dès les premiers jours, les autorités allemandes ont placardé des "avis" pour le ramassage immédiat des récoltes. Tous les hommes, femmes et enfants de plus de quatorze ans, aptes au travail, doivent venir en aide avec la meilleure volonté. Il faut travailler la récolte de bonne heure jusqu'à la nuit tombante, tous les jours, même le dimanche. Au cas où l'on refuserait de travailler, des sanctions les plus rigoureuses seraient prises à l'égard des récalcitrants..."

Le ravitaillement

Notre situation, sans être très confortable, n'est pas la pire. Dans la plupart des cas, nous ne manquerons pas de pain. Le boulanger s'arrange "de convenance" avec les cultivateurs, même les petits particuliers écrasent au besoin un peu de blé. Pour les légumes, le jardin en fournit abondamment, le terrain ne nous manque pas pour l'agrandir au besoin. Notre clapier est riche de quatre vingts lapins, j'ai un cochon, Madame Canault m'a prêté un champ pour faire de l'oeillette. On l'écrase pour en tirer une huile, dans une petite huilerie à côté de Souppes. Il y en a une autre à Boisroux aussi. Le bon voisinage a soulagé bien "des situations", pas toutes peut-être ou sans doute, car la misère se cache toujours, mais chacun a aidé... presque au mieux.

Pourtant ! f. 245 c.m. du 29 avril 1941 - création d'un corps de protection du territoire communal pour combattre le maraudage des ensemencements légumiers. Pour le bois de chauffage, ce n'est pas mieux ! f. 250 c.m. du 22 février 1942 - création d'un comité de répartition du bois de feu

Il y a bien pénurie de tabac, de savon, de café, de chocolat, de dissolution, de rustine pour réparer les chambres à air des vélos, de charbon, entre autres. En réalité pénurie de tout. Les "ersatz" voient le jour, de la barbe de maïs aux pétales de roses pour remplacer le tabac, à l'orge ou aux glands du chêne palustre grillés pour le café, ou encore la châtaigne pour faire un chocolat de châtaigne comme il se faisait au 18ème siècle.

Alors les recettes de bonne femme sont remises à l'honneur. Bien plus triste est le sort des citadins, des parisiens notamment que l'on verra bientôt parcourir, le dimanche, à bicyclette, le village allant de ferme en ferme à la quête d'une douzaine d'oeufs ou d'un kilo de haricots.

"L'occupation allemande"
pour un prisonniers évadé

Me voici de retour à Levelay, libre sans doute, mais comme peut l'être un évadé, craignant de plus les représailles pour ma famille. Plus d'un villageois sentait en lui, confusément le besoin de "faire quelque chose". La concrétisation n'a pas toujours suivi, il est vrai, à cause des difficultés que cela représentait, mais je veux rendre témoignage de l'aide diffuse et importante que j'ai reçue.

Je vivais de petits boulots, moissonneur, puis distillateur, puis maçon, jusqu'au jour où j'ai été embauché au "Quartz à St Pierre", grâce à Mr Fontenoy, de Launoy, le directeur. Et là tout allait au mieux jusqu'en 1942. A cette époque, l'organisation TODD réclame "des volontaires" pour construire le Mur de l'Atlantique. Leur première invitation concernait d'éventuels travaux de villégiature sur les plages françaises. Cela ne me disait rien... je fais une allergie aux crustacés.

réfractaire sûrement...
résistant pas encore.

Pour éviter les surprises, je déménageais souvent. Mes parents, mes amis, les voisins me servaient de sentinelles-gardes du corps : "il y a un barrage sur la route de Nanteau" - " les allemands te cherchent à Bezanleu" ...

Pendant trois ans je n'ai pas mis les pieds à Nemours !... si ce n'est pour répondre une fois à une convocation très pressante des allemands, d'avoir à me rendre à la Rochelle comme ouvrier tourneur. Bien que l'invitation ne me plaise pas, pour éviter les représailles sur ma femme et ma fille, j'y réponds, je prends le train à St Pierre : convocation dûment tamponnée. Pour eux je suis parti, mais je descends du train à Montigny, j'emprunte un vélo à ma tante, une demie heure après je suis à Levelay. Pour moi, je suis de retour et réfractaire.

L'étai se resserrait.

les autres :

Il est encore bien difficile d'envisager quelque chose. Mais chez ma grand-mère, la bistrote de Levelay, je rencontre deux gendarmes de Nemours qui me disent "engage-toi dans la gendarmerie et tu te retrouves en règle". Ah, les bons gendarmes ! mais qui dit administration dit "concours d'entrée"... alors là, bonjour le recyclage ! Je vais voir l'instituteur d'ici, il s'appelait Lelien. Il me dit : " C'est facile, je te fais l'école du soir". Ah là là ! Trois semaines après, concours !

Le brave instituteur m'accompagne à Melun, en tandem... il avait un tandem !

Je suis reçu !

Les allemands me reconvoquent, ils sont tenaces, pour boucher des trous de bombes à Villaroche. J'exhibe fièrement ma nouvelle appartenance... et je pars pour l'Ecole de Gendarmerie à Vichy. Ligne de démarcation, comme si elle n'existait pas. Ecole. Et, au bout d'un mois, au moment de signer l'engagement définitif, l'officier me dit : "Im73, vous êtes désigné pour la Garde personnelle du Maréchal Pétain. Vous avez 24 heures pour réfléchir".

La résistance

Aussitôt je me dis : "mon petit gars, ça, ce n'est pas à faire!"

Je n'ai pas signé et je me suis retrouvé dans les affres de l'occupation. C'était dans ma tête ! à Reithel dès que j'avais vu les Allemands, j'avais vu les Huns, avec des hâches défoncer les portes des maisons, la schlague, les triques, les coups de baïonnettes, les coups de crosse... Mon père m'en avait parlé de la guerre de 14. Une heure après avoir été fait prisonnier, je tentais de m'évader. Alors, à la proposition de l'uniforme spécial de la Garde de Pétain, j'ai revu Reithel.

J'aime beaucoup les allemands aujourd'hui, je comprends bien, mais je les aime surtout chez eux...

De retour au pays, je végète anxieusement un an environ et revois un copain Fournier, de Launoy, ancien sergent de carrière. Il me fait connaître le marquis de Villecerf, ancien capitaine de l'armée qui dirigeait un petit groupe chargé de la réception des parachutages, sur les dessus du Pimard.

L'avion anglais amorçait un demi-tour au dessus de nous, notre radio Mr Gaillardon, qui commandait aussi le maquis de Souppes, entrait en contact avec l'avion. Nous balisions avec de petits feux, au second tour l'avion se présentait dans l'axe et larguait. Nous récupérions, une autre équipe enterrait, une autre encore distribuait aux maquis de Moret, Nemours et Souppes.

Nous étions en novembre 43.

Voilà comment de lapin-gibier de l'occupant, aux aguets du moindre side-car de contrôle, de la moindre voiture s'arrêtant dans le village, je suis devenu lapin-gibier avec une mitraillette. Ce qui n'est pas vraiment plus confortable, mais ça reconforte !

Une dernière anecdote prouvant l'entraide dans le village. Un travailleur du STO, plus malheureux que moi, puisqu'il n'avait pas pu s'y soustraire, revient en permission. Ce brave père de famille, torturé par l'idée des représailles qui flottait dans l'air, décide de subir son sort jusqu'au bout, c'est-à-dire de repartir en Allemagne. Je lui confie une lettre à destination... de ma femme, à charge pour lui de la poster en Allemagne, grâce aux renseignements postaux qu'il me fournit.

Et c'est ainsi qu'un jour les Allemands, toujours vaguement à ma recherche, se présentent chez nous, et ma femme leur montrant... ma dernière lettre reçue d'Allemagne put les rassurer tout à fait.

Il y eut d'autres jeunes villageois qui exercèrent le même combat en dehors du village, et dans le village un autre groupe de résistants qui venait d'ailleurs. Sur "la montagne" bivouaquait un groupe de gardes mobiles dont le chef était Pommier de Bezanleu. Les fermiers du village sollicités les aidaient à survivre non sans risque.

le Conseil Municipal

A la municipalité, les préoccupations sont de deux ordres. D'abord les réquisitions qui touchaient tous les biens, récoltes des champs, récoltes des jardins, les animaux etc. Ainsi en mai 1942, le maire reçoit un télégramme du Préfet : "sur ordre Feld Kommandantur devront être présentés en plus catégories prévues chevaux âgés plus de 15 ans et ceux appartenant à femmes prisonniers veuves de guerre et propriétaires un seul cheval."

Soit les chevaux épargnés en 39, et ceux reprêtés en octobre 40 par les allemands (terme charmant puisqu'il s'agissait des chevaux réquisitionnés une première fois).

f. c.m. du 28 déc 1940
c.m. du 28 mai 1941 -
les compteurs Farnier
c.m. du 9 sept 1941 -
règlement sur la fourniture
de l'eau
c.m. du 28 nov 1941 -
réception provisoire des
travaux.

Et la deuxième grande préoccupation est sans contexte, l'adduction d'eau.

Le 10 octobre 1940, reprise du projet, où l'on parle "de hâter le démarrage de ce travail, et jusqu'au règlement définitif le 12 novembre 1944, 20 séances sur 27 sont consacrées à ce sujet.

Le Conseil ne parle pendant ces cinq longues années, ni de la guerre, ni de l'occupation, ni de leurs conséquences.

Deux fois, le 19 avril 42, il sera fait une pudique allusion aux "conséquences de la situation" à propos des difficultés des travaux du château d'eau.

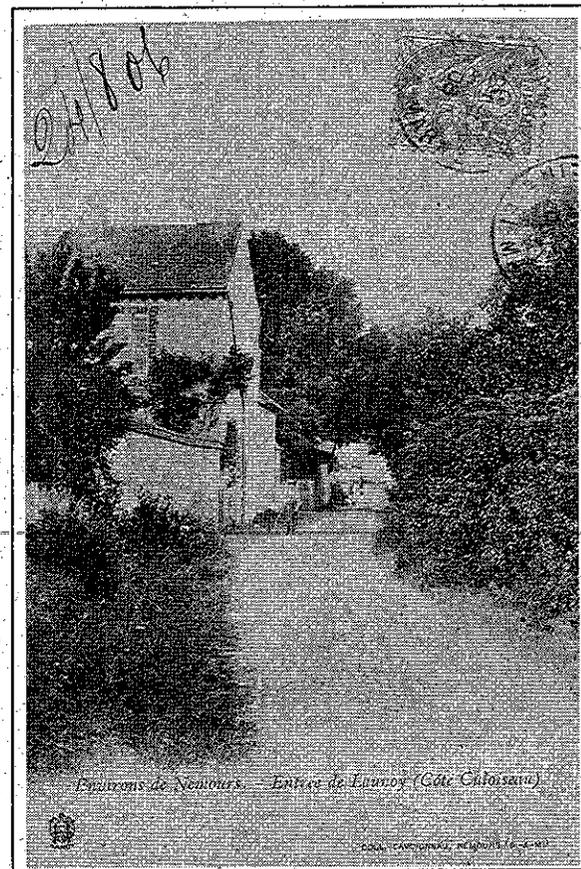
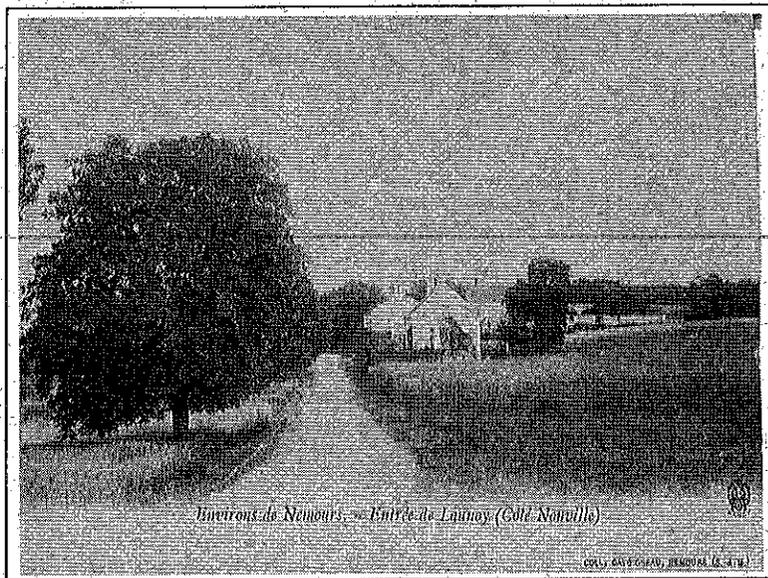
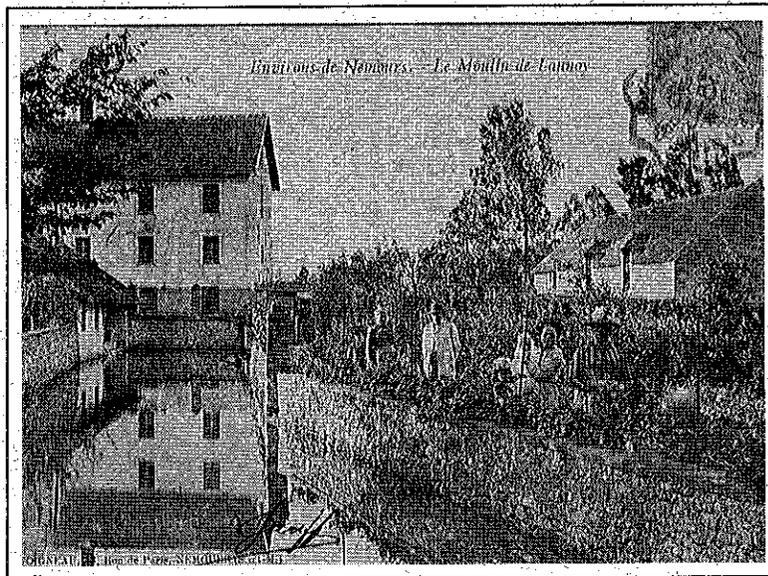
Et le 12 novembre 44, toujours à propos des travaux d'adduction à la "période difficile pour les approvisionnements".

Voilà ce que s'appelle "une prudence politique". Nos grands-pères de 14-18 étaient beaucoup plus participatifs.

Néanmoins cette prudence a été appréciée à sa juste nécessité puisque dans les mois qui suivent la libération d'août 44, il n'y eut ni représailles, ni excès de justice expéditive, preuve de sagesse, et qu'aux

élections qui suivirent les 29 avril et 13 mai 1945, le même Conseil à deux exceptions volontaires près fut réélu et l'on vit à cette première occasion du vote des femmes apparaître Madame Veuve Jeanne Maillet comme première femme conseillère municipale de Treuzy- Levelay.

LAUNOY



1945 - 1960

Séquences d'une guerre
industrielle

8 mai 1945 : armistice

Commence la période la plus difficile de la remise en route de la nation.

Remous, "effets de notre perpétuelle effervescence politique (...) quand, sans relâche, nous sommes portés à nous diviser contre nous-mêmes" (Ch. de Gaulle).

Période indéterminable, informe, insidieuse, période dite de reconstruction ; elle durera 15 ans.

1945-1947, le rationnement se poursuit.

Il est difficile aujourd'hui d'imaginer "le rationnement". Prenons un exemple : la guerre est finie, une jeune fille de Treuzy désire épouser un jeune homme de Levelay (à condition qu'il ne soit pas prisonnier, les prisonniers ne rentreront qu'à partir de fin mai 1945, au plus tôt). Il n'y a pas de logement... bon, construisons au bout du jardin des parents...oui, mais il n'y a pas de ciment pour fabriquer les parpaings, pas de mortier, pas de sable, pas d'électricité pour faire marcher les usines, qui, du reste, sont fermées. Pour monter le ménage, il faut des meubles, la mairie délivre un bon, soit pour la chambre à coucher, soit pour la salle à manger, pas les deux, après il reste à les trouver... de même pour les casseroles, la vaisselle, la robe, les chaussures, sauf à semelles de bois articulé. De même pour le repas il n'y aura pas de viande de boucherie (sauf abattage clandestin) pas de vin, pas de..., pas de..., pas de...

Fin du rationnement décembre 1947 pour les fêtes de Noël, enfin une bonne nouvelle !

Malheureusement 18 mois après l'armistice (la paix n'est pas signée) nous voilà reparti en guerre, le 23 novembre 1946, guerre d'Indochine... et quelle guerre. Sommes-nous incorrigibles ?

Bezanleu 1950

"Moi, j'étais un petit garçon à Bezanleu, alors la guerre... Je peux vous dire que Bezanleu était splendide, tout comme un grand parc, les pelouses étaient tondues sous les arbres, un vrai jardin. En juillet, les montmorency faisaient de petits noeuds de cerises, translucides, aigrettes et rougissantes comme des bouquets de mariées.

Les arbres étaient élagués de frais ; tout était beau.

"A la maison, il y avait l'eau sur l'évier. Le matin, on se passait vivement un gant mouillé sur le nez quand la mère tournait le dos, pour faire semblant e'était trop froid ! Le samedi, on prenait un bain dans un

baquet. C'était froid ! L'hiver, la lessive séchait, comme elle pouvait, dans le couloir. C'était humide et froid ! Je portais des culottes courtes jusqu'au 15 novembre. C'était pas chaud non plus !

Pour aller à l'école à pied, il y avait une grande traverse en diagonale au milieu des "20 arpents". Elle a disparu au remembrement. Je me souviens bien des géomètres avec leur mire parlante et leurs jalons dans les champs. Après, on a eu un petit vélo, qui venait je ne sais pas d'où. Il n'était pas neuf, on grimpeait dessus à trois, un sur le guidon, le veilleur, un sur la selle, le passager, et un sur le pédalier, le moteur. Pour les waters, j'ose pas vous dire, on vidait le seau dans le jardin, mais après tout Olivier de Serres vers 1560 l'avait préconisé... On avait la radio, une grosse boîte en noyer vernis, avec un oeil en tissu, et qui grésillait tout le temps. C'était magique, cette voix d'autre monde. Mon père travaillait à la tuilerie avec 30 autres ouvriers. Il y avait des familles polonaises qui extrayaient la glaise dans les carrières et jusqu'en 47 il y a eu 7 prisonniers allemands qui travaillaient aussi, ils étaient très gentils, mais un prisonnier, c'est plus un soldat ! Il y en avait un (Friedrich Kühne) qui s'évadait tout le temps... Les allemands, comme nous, aiment la liberté.

Pour le Grand Feu, les bûcherons avaient travaillé tout l'hiver, et l'été ils faisaient des bourrées de fagots. Ils allaient en chercher aussi avec un énorme camion, un GMC, sur les dessus du Loing vers Souppes. On préchauffait le four avec des troncs d'arbres pendant 4 à 5 jours, puis on accélérait le feu avec des bourrées de fagots le 6ème jour. C'était beau".

Du feu monte la méditation "il sépare l'homme de la bête", il apaise les passions.

A Launoy, aussi, il y avait un prisonnier allemand, chez un cultivateur, Mr Turpin. Après tout, ce n'était que justice car, en gros, s'il n'y avait pas eu d'occupation allemande en 40 à Treuzy-Levelay, en y regardant de plus près, on voit qu'une esouade allemande s'était faite toute petite pour nicher au moulin de Launoy, non pas tant pour ne pas effrayer le hameau que, semble-t-il, pour se faire oublier de leurs supérieurs hiérarchiques. Comme on les comprend. Ils parcouraient les fermes pour l'hébergement et la nourriture de leurs chevaux, n'hésitaient pas à prendre leur fusil (de guerre) pour tuer quelques lièvres aventureux, et même, disent les mauvaises langues pour étouffer quelques volailles trop confiantes. Leur villégiature n'excéda pas trois mois !

Le moulin de Launoy

Le propriétaire de ce moulin était un peintre célèbre, Bernard Boutet de Monvel (très estimé et très recherché aux Etats Unis), "il avait tous les dons de la terre" dit un de ses amis. Il avait appris le dessin

ébauches de fresques
destinées à orner l'église du
village

avec son père Louis Maurice Boutet de Monvel, très célèbre (en France) et délicieux illustrateur (toujours édité à "l'École des Loisirs") plein de fraîcheur et d'imagination. De son père, il avait conservé le trait précis comme un scalpel, pour ses dessins de mode, l'humour pour ses caricatures, la chaleur et le foisonnement pour ses oeuvres mauresques et américaines, aussi bien quand il abordait la gravure sur bois, les eaux-fortes, l'art du vitrail, car son activité était multiforme.

Dans son atelier au moulin qu'il avait acheté en 1930, il appréciait la subtilité de l'air peut-être "cet air" dont parlait le Conseil Municipal en 1904 !

Il est mort le 28 octobre 1949 dans un accident d'avion au large des Açores.

" En 1945, il avait fallu couper des fougères vers le Chêne-Pommier, pour la litière des bêtes. Faute de bras, quelques terres n'avaient pas été mises en production.

Il y avait 3 cultivateurs à Launoy, Julien Canault, Maurice Tassel, et Emile Turpin. Ils avaient des terres aux quatre coins de la commune.

"Jeune mariée en 39 et jeune arrivée au village, mon mari avait été mobilisé, je me retrouve donc seule avec nos 60 parcelles de terre, je ne savais même pas où elles se trouvaient. Mon mari essayait de m'expliquer dans ses lettres, par correspondance..."

"Pour les longs travaux de betteraves, des journaliers belges ou polonais piochaient avec nous, et pour la moisson, un entrepreneur de Remauville passait de ferme en ferme, avec sa "batterie", c'était encore une machine à vapeur que l'on déplaçait avec un attelage à chevaux.

L'arrivée de la batterie était un événement, la machine était accompagnée d'une équipe "de gâs de batterie". Quand elle était incomplète on descendait (il n'y avait pas le téléphone) à Bezanleu, chez Mr René Moufrond, le nouveau maire, qui nous prêtait quelques polonais, dont on se méfiait un peu. Dans l'équipe, on trouvait toutes sortes de personnages dont certains avaient un très net penchant pour la dive bouteille.

f. 265 c.m. du 11 décembre
1946 "on parle d'installer le
téléphone... à la mairie"
f. 268 c.m. du 21 octobre
1947 - élection du maire

Le chauffeur, chef d'équipe, s'occupait de la machine à vapeur. Deux hommes sur le tas passaient les gerbes, au délieur, qui récupérait les ficelles, étalait les gerbes ; l'engreneur poussait les épis dans la cage. Les botteleurs ramassaient la paille, que les entasseurs mettaient en meules ou en granges ; les porteurs montaient les saes de grain au grenier."

f. 280 c.m. du 9 août 1951
- les batteuses

Les batteuses électriques n'arriveront que vers 1950.

"Le Conseil décide que les frais d'installation par le syndicat d'électrification du S.E. seine et marne, des prises de courant pour les battages seront à la charge de la commune (coût 17 500 frs)."

La première moissonneuse batteuse fit son apparition à la ferme "Bois-Hébert" près de Mormant en 1936. En 1937, il y en avait une dizaine dans le département, la Direction Départementale de l'Agriculture disait qu'il était bien difficile de prévoir si ce nombre s'accroîtrait...

Statistiques de la Direction
Départementale Agricole

" La moyenne départementale de rendement du blé était en 1948/53 de 27,50 quintaux à l'hectare et le prix fixé au quintal était de 2 600 frs en 1950 - 3 340 en 1955 - 40 frs (nouveaux) en 1960.

"Après le travail, il fallait donner à manger à tout ce monde. La journée, pour moi, n'était pas finie... j'étais sûrement cultivatrice, je crois que j'étais surtout bonne à tout faire !

Le matin, les vaches. Le laitier, au début, passait à 6 heures, il valait mieux ne pas le faire attendre. Après il est passé à 8 heures, même 8 h 1/2... il emmenait les enfants à l'école. C'était bien !"

L'Ecole 1950

"Pour allumer le poêle de la classe, on ramassait les brindilles des tilleuls de la cour et de la place. Le charbon se trouvait dans la cave sous la mairie. Les tilleuls nous fournissaient aussi leurs fleurs que l'on cueillait et mettait en petit sac que l'on vendait à la fête le 14 juillet. Pour la cueillette, sous la direction du maître, le fermier, Mr Bouchonnet, nous prêtait son échenilloir. La cloche communale sonnait à 9h, 12h, 14h et 17h. Nous allions aussi dans les bois sur la montagne pour notre collection d'insectes et de papillons. Mr Cochin, le menuisier, nous fabriquait les boîtes. Au 11 novembre, nous chantions en chœur "La Marseillaise" devant le monument aux morts".

Le Progrès

"Chez nous, mon père avait vendu tout son bois pour acheter un poêle à mazout, et aussi le mazout pour toute l'année... enfin nous avons chaud !... et avec l'argent restant, il a acheté notre première télévision. C'est comme ça qu'est rentré chez nous "Thierry la Fronde" et le progrès... et la facilité et la difficulté à le maîtriser, ce progrès, qui devait être un instrument de culture !...

Un jeune agriculteur
s'installe

Quand je me suis installé à Levelay en 1954, dans la ferme travaillaient 4 chevaux "bijou", "mouton" et 2 autres pour cultiver les 42 hectares partagés en... 150 parcelles.

Le remembrement a commencé en 1956 et nous sommes entrés en possession de nos terres exactement le 1er septembre 1959, dans mon cas, 20 parcelles. Les terres étaient répertoriées en 6 catégories. Dans chaque catégorie, un exemple type avait été choisi, soit une pièce précise dans la commune, et chaque parcelle à étalonner était comparée à la pièce type. Si les vérificateurs de la sous-commission avaient un doute, ils essayaient de comparer les récoltes obtenues sur la parcelle avec celles de la pièce type.

Le remembrement

Contrairement à beaucoup de communes, le remembrement ne s'est pas... trop mal passé, grâce à un flamand. Il venait d'acheter à Levelay, une ferme de 35 hectares et..., très généreusement, avait déclaré à la Commission : "si je retrouve, à la fin, 35 hectares, tout sera bien. Si bien qu'à chaque réclamation, c'était sur son dos qu'on arrangeait la chose... ça a beaucoup facilité les transactions !"

Quel est ce wallon qui dit qu'on ne s'entend jamais avec un flamand ?

"A l'occasion de ce remembrement, les chemins ruraux ont été retracés, à mon avis, fort bien. Il faudrait simplement que les cultivateurs en respectent les bornes, les limites originelles, ils préserveraient ainsi eux-mêmes leur bien".

(C'est un ex-cultivateur qui parle... Ah! le faux frère... non ah! le vrai frère!)

Les tracteurs

"Mon premier tracteur un TEA 20 Fergusson à essence est arrivé dans ma cour en février 1955. Il y avait donc 2 tracteurs à Levclay - 2 à Treuzy - 1 à Launoy - 1 à Bezanleu (à la tuilerie donc non-agricole)

L'économie de guerre ne prévoyait pas de tracteur dans ses programmes, évidemment. Il a donc fallu attendre la reconversion des usines. Tout au plus vers 1950 pouvait-on acheter aux surplus américains, une vieille ambulance ou une "jeep" réformées pour la convertir en tracteur."

Le plan Marshall -
signature avril 1948

"Les premiers tracteurs commercialisés l'ont été avec "des bons matières" répartis au nombre d'hectares. Ce qui a nécessité des associations de fermiers pour les obtenir.

Nous avons une dizaine de vaches à l'étable, elles ne sortaient jamais. Nous avons semé des prés, ce qui ne se faisait pas ici, dans une pièce attenante à la ferme pour éviter les... transhumances, si l'on peut dire ! La traite se faisait à la main. Nous avons acheté notre première trayeuse électrique en 1960. Les vaches buvaient l'eau de la citerne, contrairement à celles de Launoy, heureuses riveraines du verdoyant Lunain. L'assolement était triennal, la tête s'assolement (un petit tiers) s'emblavait en cultures sarclées : betteraves, luzernes, haricots et pois de semence. Un deuxième tiers en blé, et un (gros) tiers en céréales

secondaires : avoines, orges, escourgeons (orge d'hiver à 4 grains, généralement réservé à la nourriture animale ; il y a aussi un escourgeon brassicole vendu aux malteurs par les coopératives, pour la bière). Mon prédécesseur venait de la région d'Arpajon ce qui explique les haricots et pois de semence. J'ai fait comme lui pendant quelques années.

Les commerces

"A propos de bière, 90% des habitants du village en ces années-là faisaient leur cidre. Un cidrier-broyeur passait à la saison et à "l'atelier-public" (pour Lévelay chez Mme Canault) s'installait aussi le bouilleur de cru.

Il y avait aussi "un tueur" qui tournait dans le village (et les villages) à périodes fixes, moins florissant aujourd'hui il existe néanmoins toujours. La loi sur l'abattage, assez rigoureuse quant à l'hygiène, tolère cette pratique pour l'abattage des veaux et cochons réservés à la consommation personnelle du fermier.

Le congélateur

La technique de la congélation avec l'arrivée du congélateur vers 1960 a amélioré la conservation de certaines parties de la carcasse. Le salage de certaines autres parties reste toujours préféré et la stérilisation plus spécifiquement apparentée à la cuisine a aussi ses adeptes.

Ceci, lié aux commerces ambulants, faisait que l'on pouvait à cette époque très facilement vivre sans sortir de sa commune. Si le triporteur (vélo à 2 roues avant surmontées d'une caisse, et 1 roue arrière) du "planteur de Caiffa" l'épicier de 1925 avait disparu, le boulanger passait les mardis, jeudis et samedis, 2 bouchers, 2 charcutiers, 2 épiciers, 1 poissonnier, 1 marchand de tissus, 1 marchand de chaussures, 1 mercier-bonnetier tournaient dans le village à un rythme très scrupuleusement respecté. Et jusqu'à la généralisation du réfrigérateur, un livreur de pain de glace venait chaque semaine alimenter nos glaciers.

Avant l'ère de la TV

"La radio était entrée à la maison, et premier levé, j'écoutais chaque matin l'émission de Pierre Bonte "bonjour, monsieur le maire" dans l'espoir que ce soit un maire de mon Pas-de-Calais natal qui soit interviewé. Mais le soir, les enfants nous servaient de radio pendant la surveillance des devoirs et les leçons (tiens, tiens !). Quand, en plus, ma Catherine qui n'arrêtait pas de causer en classe, revenait avec 100 lignes de "je ne dois pas causer en classe" qu'elle devait me faire signer, eh bien, je doublais la mise et l'Instituteur me retournait à son tour mes 100 lignes signées par lui !"

Dieu me préserve d'un commentaire !"

BEZANLEU

à gauche

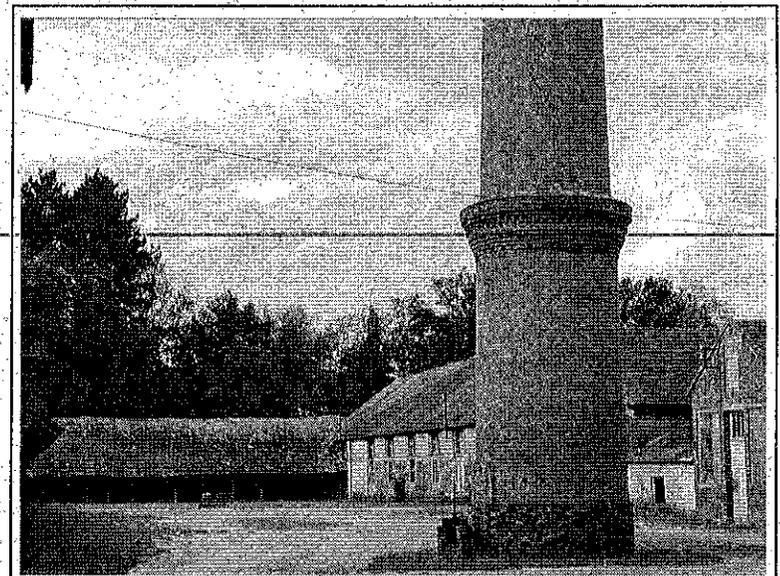
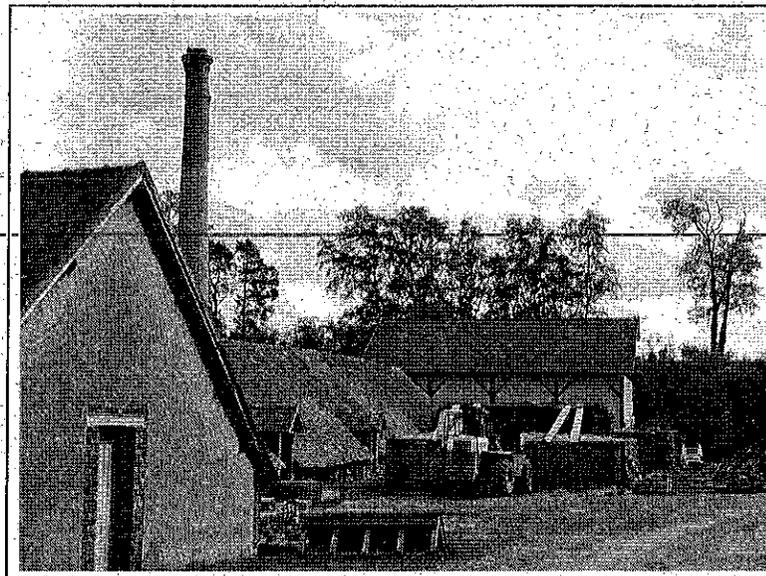
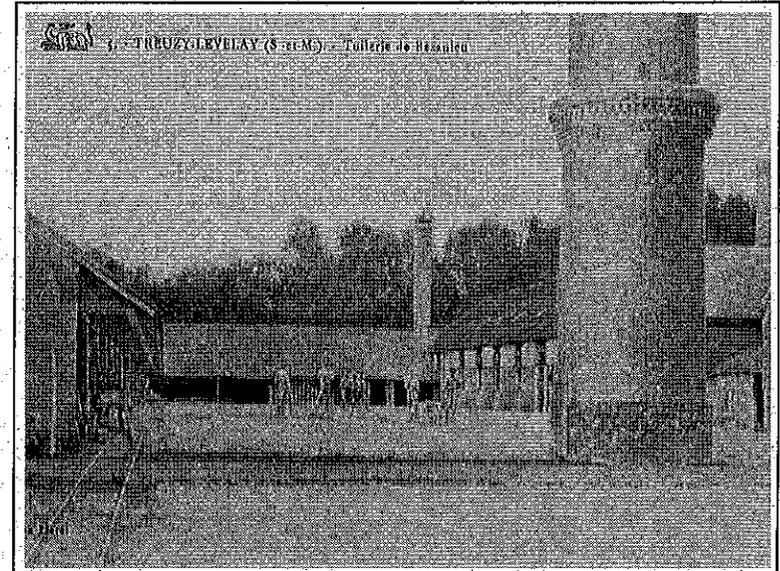
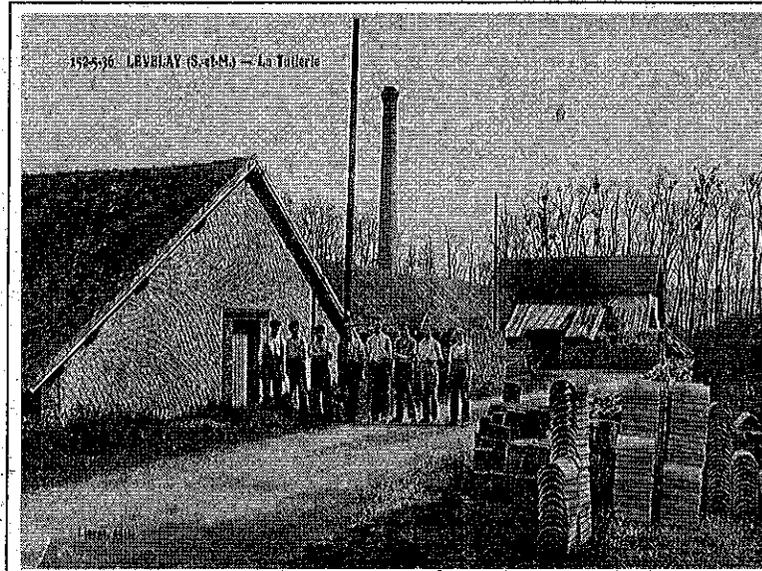
des ouvriers à Bezanleu en
1936

un chariot élévateur en
1993

à droite

la grand place de la tuilerie

et en 1993



1960-1993

Aujourd'hui Champs
Marolles s'appelle
Montbrun, aucune route
carrossable n'y mène
directement depuis le
centre du village. Il faut
passer par Nemours ou
Nanteau

Au début du siècle, 103 maisons se répartissaient en 5 hameaux pour former la commune : 14 à Treuzy, 56 à Levelay, 26 à Launoy, 5 à Bezanleu, 1 à Oméga, 1 à Champs Marolles, nichées dans un bocage verdoyant séparé par de vastes étendues de champs. Leur nombre, en cette fin de siècle, a doublé, 201 exactement, et l'on peut dire sans exagération que la commune a survécu grâce à l'arrivée, non pas des étrangers mais des amoureux du village. Les natifs ne représenteraient plus qu'un petit 20% des habitants, ce qu'ils compensent bien évidemment par la qualité de leur hospitalité.

1960 est à la fois le temps de l'arrivée des premiers résidents secondaires (1955/1965). Ils occupèrent les maisons et les fermes abandonnées, 12% environ du patrimoine immobilier ; et le temps des nouveaux arrivants dont certains héritiers d'arrière-grands-pères villageois de 1900.

f. 44 c.m. du 1 septembre
1968
f. 74 c.m. du 2 octobre
1976

La construction des nouveaux quartiers de "La Voie Nouvelle" et des "Sycomores" date de 1968/69. Ce sont les derniers lotissements de la commune selon la définition du POS ; ils sont maintenant interdits. Et par exemple, l'éclairage public de la Voie Nouvelle ne sera envisagé que 7 ans plus tard.

Aspect général

Cette arrivée pourtant assez positive ne se fit pas sans modification du paysage, et le remembrement aidant, les merveilleuses haies vives et bocagères où s'entremêlaient les espèces, les formes et les couleurs changeantes aux saisons disparurent et l'on vit croître rapidement les uniformes et hermétiques rideaux de thuyas en forteresses. Offense évidente à la convivialité.

La beauté des lointains en lignes douces estompées ont encore des bleuïtés qui soulignent de tendresse, le ciel appartenant aux paysans dont le crépuscule de la disparition prend des couleurs tragiques. Hier, sans le savoir, ils s'occupaient de la gestion du paysage, aujourd'hui, ils l'assurent en plus de leur fonction de producteur.

Les cultivateurs

Au 1er septembre 1994, dans un an, il n'y aura plus que 2 exploitations, le GAEC Canault et Boulleraie. L'on a pu voir, à l'entrée des villages, des panneaux comme un pathétique appel au secours : "les paysans offrent le paysage, le GATT et le PAC les détruisent", ou plus désespéré : "ici, colonie américaine".

"Quand je suis arrivé en 54, je cultivais 42 hectares avec 4 chevaux, et l'an dernier, avant mon départ à la retraite, 80 hectares avec 3 tracteurs pour éviter de déteiler et "ratteler".

f. 81 c.m. du 11 juin 1977 -
élaboration du SDAU
f. 57 c.m. du 30 septembre
1972 - plan directeur
d'urbanisme
intercommunal, ancêtre du
SDAU

Le monde villageois s'oppose de toutes ses forces à la transformation de la campagne par et pour le monde citadin. En 1993, le SDAU-RIF (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France) essaye de prendre en compte ces préoccupations. Il remplacera le précédent SDAU, élaboré au cours des années 60. Ses études serviront de base à l'aménagement futur de notre région et de notre village.

Ce que nous vous laisserons en héritage, avec l'assurance de notre tendresse.

"Ce document de prévision à long terme (20 ans environ) fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires intéressés et détermine la destination générale des sols. Il localise les zones à urbaniser, les zones à protéger, et prévoit les principaux équipements à créer : infrastructure, routes, hôpitaux, etc.

Ce SDAURIF est complété par des SDAU locaux, SDAU Nemours Gâtinais pour notre village. La précédente version datant de 1977 est elle aussi actuellement en révision.

Le POS prend en compte les objectifs du SDAU et détermine, pour 10 ans, les conditions de l'aménagement communal. Il permet de définir avec clarté et certitude les droits attachés à chaque terrain, d'organiser les zones urbaines, de protéger les espaces naturels (terrains agricoles, forêts, sites et paysages) de ménager les emplacements nécessaires aux équipements futurs (écoles, terrains de sports, etc...).

"Les objectifs sont : un développement équilibré et une croissance démographique mesurée afin de préserver les richesses naturelles du sol et du sous-sol et sauvegarder le cadre de vie de la population en maintenant de vastes espaces naturels."

Limites du village

En début de chapitre, ee SDAU là vous paraîtra peut-être un peu indigeste, aussi revenons sans tarder à la chronologie journalière.

f. 20 c.m. du 16 janvier
1958

D'abord aux modifications des limites territoriales du village.

f. 74 c.m. du 2 octobre
1976

Sans "guerre des boutons" inutile, sans bosse, ni gnou fraticides, les surfaces territoriales, par vœux communaux réciproques des 8 et 17 février 1975 entre Villemer et Treuzy-Levelay, furent amputées.

Décret ministériel n°
59189 du 22 janv. 59

"La nouvelle limite de la commune suivrait le côté droit du chemin rural dit "de Bezanleu", chemin départemental n° 136 à la limite sud de la parcelle n° 47 (pour atteindre) la limite de la commune de Villemer".

Délibération du 7
novembre 1958

Ainsi disparaissait de notre patrimoine la ferme de Bezanleu. Ajouté à la légère modification entre Nonville et Treuzy. Rétrécissant la commune sur la frontière nord-est, le village prenait sa nouvelle physionomie territoriale.

f. 26b c.m. du 28 mai 1959

Pendant ce temps, ce que l'opinion internationale a baptisé le "Baby Boom" de l'après-guerre, dirige ses premiers écoliers aux portes des écoles. D'abord insensible, l'effet d'accumulation devient perceptible. Aussi la création d'une 2ème classe à l'école s'installe dans les esprits.

f. 14 c.m. du 28 décembre
1955

Le Conseil Municipal en arrête donc le principe dans les derniers jours de 1955... et les études s'enclenchent, sous le régime dit "des commandes groupées". D'où le conseil du 28 mars 1956 qui complète les délibérations précédentes d'une "demande de construction d'un logement d'instituteur adjoint "en plus de la classe, du préau et des annexes".

Les choses traînent, en réalité, la principale difficulté, non pas la seule, mais la difficulté "incontournable" comme l'on dit aujourd'hui, est "le nombre réduit des créations de postes d'instituteurs en Seine et Marne".

Les promesses sont nombreuses et vite oubliées ; l'Académie, le Rectorat et le Ministère semblent, tour à tour, frappés de paralysie mnémotechnique aggravée.

f. 72 c.m. du 19 juin 1976

L'urgence s'installant, Monsieur l'Inspecteur départemental de l'Education Nationale est une fois de plus sollicité en juin 1976... Il peut enfin trouver "un trou" dans son emploi du temps surchargé le 22 septembre... 1978. D'où sont envisagées trois solutions possibles et effectivement le 17 juin 1979, Monsieur le Préfet débloque une subvention.

f. 90b c.m. du 23
septembre 1978

En conséquence, les travaux sont commencés aussitôt ; ils se poursuivront sans discontinuer jusqu'à leur achèvement et la commune est autorisée à contracter l'emprunt prévu par le plan de financement (coût total estimé 170 000 frs). Le préau qui flanquait la droite de la salle de classe se transforme en 2ème classe. En 1978, le "Baby Boom" était loin derrière. Depuis, les effectifs fluctuant peu d'une année sur l'autre (à plus ou moins deux enfants), aucune évolution n'était nécessaire.

Le ramassage scolaire

En 1988/89, le besoin d'offrir à la population des services accrus (accueil des enfants dès l'âge de 3 ans, cantine, garderie) devait amener le "rassemblement pédagogique intercommunal" (RPI) avec Villemer qui voit "les petits" de Treuzy-Levelay prendre l'autocar chaque matin pour rejoindre la maternelle et le CP de Villemer et les "grands" de Villemer, par le même moyen, se véhiculer pour retrouver les chaleureuses grandes classes de Levelay (CE et CM).

f. 34b c.m. du 14 juin 1962

Le sort des très grands entrant en établissements d'enseignement secondaire et technique de Nemours se réglait, depuis 1962, par l'adhésion du village à un syndicat intercommunal dit de "ramassage scolaire". Prometteur néologisme si l'on songe aux moissons.

Il faut regarder ce car, en quelque sorte le chérif. Il est l'ultime maillon réconfortant pour "le grand de CM2" qui redevient "le petit en 6ème"...

Cruelle épreuve, à laquelle s'ajoute la perte des amis, autrement dispersés ! Mutation difficile, abandon des camaraderies que compense difficilement la fierté "d'aller au collège".

Ah, le beau gâchis que la perte de l'enfance !

f.1 c.m. du 7 juillet 1952

Dans leur soif de savoir, nos grands-parents avaient adhéré, vous en souvenez-vous, aux "Conférences populaires". Dans le même esprit, nos pères prennent en charge le "cinéma itinérant éducateur".

f.8 c.m. du 30 décembre
1953

Puis, le département crée une "bibliothèque circulante"; ils y souscrivirent sans hésitation.

1988

Celle-ci devient 15 ans plus tard sous l'impulsion d'une dynamique conservatrice le "bibliobus", relayé par la "bibliothèque municipale enfantine" dans une salle, minuscule sans doute, mais si riche d'espérance pour les courageux enfants qui doivent se battre contre le petit écran.

Melle Royer, conservateur

Les chemins

L'insensible changement des paysages se poursuit.

L'accélération de la circulation routière y participe par l'élargissement des routes. Les virages, les lignes droites, les croisements deviennent dangereux, causes d'accident parfois mortels, toujours aliénants. Au plan national, la notion de la route qui tue s'installe comme une fatalité librement consentie sans que cette aberration moderne, collective, ne semble nous troubler.

f. 27 e.m. du 28 mai 1959

Le Conseil décide "d'améliorer les points dangereux". Il faut entendre par là les rendre moins dangereux,... pas le contraire. C'est ainsi que "le croisement des chemins de grandes communications

n° 136 de Souppes à Villemer et n° 92 de Villemer à La Guyard à Nemours (...) ainsi que le chemin n° 58 de Fontainebleau à Egreville" s'élargissent.

Pour nos pères, n'être d'aucun lieu ajoutait à la pauvreté, aussi donnaient-ils mille noms plutôt qu'un seul au moindre repli. L'enchevêtrement des chemins et des propriétés en faisant nécessité. Aussi, avant de verser dans le travers national des codes postaux, le village baptisa-t-il ses rues et il faut lui savoir gré d'avoir su trouver les noms pittoresques que soulignent les guides régionaux : "chemin des 20 arpents", "rue creuse", "rue de la vigne aux vieux", "chemin de la brosse", 19 noms en tout.

La "voie nouvelle" ne s'incorporera à la voirie communale que 5 ans plus tard.

f. 47 c.m. du 20 mars 1970

f. 70 c.m. du 22 novembre
1975

L'eau

L'accroissement de la population et les habitudes se modifiant, la demande en eau potable augmente.

Dès 1960, les soucis commencèrent. "Surtout l'été, on manquait d'eau très facilement et c'était toujours le soir, au moment de se laver, en pleine moisson qu'il n'y avait plus d'eau, un vrai plaisir !... sans doute la capacité de l'ancien "château" pouvait être mise en cause, mais c'était plutôt son équipement. La station de pompage possédait des pompes extérieures avec des tuyaux qui plongeaient jusqu'à 7 mètres. Aussi, quand la demande était forte, le niveau d'eau baissait et les pompes tournaient à vide... et cela se produisait surtout le samedi et davantage encore à la moisson. On y était toujours pris. En tout cas à Levelay, étant les plus hauts, nous étions les premiers à n'avoir plus d'eau. Launoy, Treuzy et Bezanleu bénéficiaient encore du plein de la conduite principale.

~~Quelquefois, ils en étaient privés à leur tour. Alors là, c'était l'affolement général : quoi ! nous n'avons plus d'eau !...~~

f. 36 c.m. du 25 juin 1963

Il y eut une première tranche de travaux, c'était vers les années 60 ; le puits a été recreusé. Alors l'eau arrivait-elle plus facilement ? Toujours est-il qu'il y a eu une certaine amélioration. La deuxième amélioration fut très sensible. Je crois qu'elle venait de l'installation de nouvelles pompes immergées... Et le nouveau réservoir fut construit !

f. 43 c.m. du 26 janvier
1968

f. 48b c.m. du 4 décembre
1970

Le Conseil demande au "Génie rural" d'étudier la possibilité de construire un second réservoir...

et le 4 décembre 1970, le programme de la construction est définitivement établi par le Génie rural et approuvé.

f. 52b c.m. du 19 juin 1971

Le 3 avril 1971, l'emprunt pour couvrir les dépenses estimées (300 000 frs) peut être souscrit.

- f. 55 c.m. du 15 avril 1972
L'implantation du réservoir nécessite l'achat de plusieurs parcelles de bois. Le 19 juin, cet achat est décidé.
Le puits avait souffert de pollutions, l'assainissement est confié à la société Huillet et l'installation d'un nouveau matériel de pompage à la S.E.I.T.
- f. 69 c.m. du 29 juillet 1975
L'immense problème de l'eau est ainsi provisoirement résolu et les quatre années de sécheresse passées viennent comme un avertissement nous rappeler à la vigilance.
Le poète a dit : "l'eau parle sans cesse et jamais ne se répète". Sans doute faut-il l'écouter.
L'eau appellerait-elle l'incendie ? Toujours est-il qu'il est bon de le prévoir. Renforcement du réseau de la distribution d'eau en vue de la lutte contre l'incendie, adopté (coût 70 000 frs).
- f. 74 c.m. du 2 octobre 1976 - protection incendie
La prise d'eau dans le Lunain au hameau de Launoy sera aménagée et une canalisation reliant le bassin de Nonville à une borne d'incendie implantée à Treuzy sera posée.
- f. 70 c.m. du 22 novembre 1975
Toutefois le rapport des pompiers concernant la protection de Bezanleu, laisse perplexe. "La protection était assurée depuis plusieurs années par la mare ; or, celle-ci étant très engorgée de déchets et de vase, le Conseil pense qu'il serait utile de la faire curer".
- f. 124 c.m. du 1 septembre 1983
Depuis cette mare est comblée et la création d'une réserve artificielle se heurte à quelques difficultés.
Bien des choses paraissent d'évidence aujourd'hui, qui ne l'étaient pas en 1975.
- f. 149 c.m. du 11 décembre 1987

Le téléphone à "pré-paiement"

Ainsi le si commun téléphone.

f. 86 c.m. du 10 décembre 1977

Son installation à domicile sera soumise à des délais d'attente, pouvant atteindre un an, jusqu'en 1980/81. Aussi l'installation de la cabine téléphonique publique "à pré-paiement", sur la place Gustave Moufrond, reste un événement en 1977.

De même "que l'on s'inquiète de l'incidence éventuelle de cette nouvelle installation sur le fonctionnement de la cabine existante". Cette incidence conduit tout simplement à supprimer "la gérance" le 31 décembre 1978.

f. 128b c.m. du 2 juin 1984

Prémises des chômages naissants.

Dans la même ligne des progrès techniques et des télécommunications, ces services souhaitent "implanter un relais hertzien sur la zone de Treuzy/Egreville pour améliorer les communications. Il

s'agirait d'un pylône de 30 mètres de haut que l'on planterait sur la crête de la Montagne et d'une antenne mise sur le toit du bâtiment des P et T à côté de la mairie".

Le progrès

Vous voyez depuis sa maigre carcasse de sauterelle sur notre montagne. Six années seulement se sont écoulées entre la pose de la cabine du téléphone sur la place et celle du pylône hertzien alors qu'entre l'installation de la cabine de "l'épicerie Lioret" et l'automatique de la place Moufrond, il s'était écoulé 56 ans.

Formidable accélération du progrès qui bouscule cette fin de siècle.

Les spécialistes l'ont baptisé : "le choc du futur".

Et en effet, que de changements pour ne prendre qu'un exemple journalier : quel changement entre la bonne grosse soupière fumante de nos grands-mères et le maigre brouet d'un potage en sachet, entre la rustique purée de pommes de terre et l'onctueuse "mousline", sans parler de la dinde en rôti, du "poisson carré avec les yeux dans les coins" et tous les surgelés...

1975/1980

Les grandes surfaces périphériques de Nemours se sont implantées, elles ont tué le commerce ambulant si florissant au village, au grand dommage des plus âgés.

Ce choc, nous le subissons en essayant d'en atténuer les effets.

1985 - année de référence -
1 avril 1983 au 31 mars
1984

Dans les années de la décennie écoulée, le village a vu, si l'on peut dire, à la fois la disparition des vaches laitières, avec le durcissement des quotas laitiers - les festivités grandioses du bi-centenaire de la Révolution, sans qu'il y ait de relation entre les deux bien entendu - la renaissance du mouvement associatif, six associations drainent les plus diverses énergies, sans parler des mouvements informels qui ajoutent au plaisir de vivre à la campagne, le plaisir de la convivialité avec pour l'une d'elle la création d'un plateau sportif,

inauguration 1990
f. 145 c.m. du 27 juin 1987

l'élection de la première dame, Maire de notre commune, Mme Danièle Perrin, le contrat rural, le curage du Lunain et,

1993

phénomène centenaire, les travaux de rénovation par Mr Mayeur, maçon à Levelay, de la douce église de nos aïeux, bâtie au XVIème siècle (les précédents travaux avaient été exécutés en 1888 par Mr Bertheaux, maçon à Levelay).

f. 142 c.m. - St Martin est
éclairé - c.m. du 21
novembre 1986

Mr Malraux n'a-t-il pas dit : "le 21ème siècle sera religieux ou ne sera pas"...

Et dernier choc, aujourd'hui la jachère, phénomène européen, dernière modification visuelle du paysage du village.

Ces champs entretenus, mais non ensemencés, représentent 15 % des surfaces mises en culture céréalières, sans qu'elles puissent excéder 30% de la totalité des surfaces.

"Voilà un grand dommage si l'on considère les malheurs du monde". L'espoir vient cependant des 26% de jeunes de 1 à 20 ans, des 15% de jeunes gens de 20 à 30 ans, l'âge mûr s'évaluant à 45% de la population. Les 14% restant représentant la mémoire que l'on dit être "la sagesse des nations".

..."Quand on revient de la campagne immobile, où chaque chose semble fermée sur soi et existant pour soi, la tremblante bordure de l'eau marque l'océan sans mémoire. Nous voulons effacer le temps, penser tout à neuf, et agir à neuf, comme au temps des cavernes" ... a dit le philosophe Alain.

Pour mettre en forme ce modeste ouvrage, j'ai dû emprunter beaucoup.

Faute de les citer tous, je mentionnerai ceux auxquels je dois le plus, les services des Archives Départementales, Madame Martine Cornède et plus particulièrement Mme Maryvonne André, Mme Cécilia Prévost qui a mené avec moi les enquêtes et les nombreux villageois, mémoire de notre siècle, sollicités au nom de mon village par Pierre Schimmenti.

Cette monographie de la commune de Treuzy-Levelay (Seine et Marne) a été réalisée à l'occasion de la photographie des habitants du village, prise le samedi 3 juillet 1993 par Monsieur Gilles PUECH.

Son édition a été rendue possible grâce à la subvention du Conseil Général de Seine et Marne et aux contributions des personnes et entreprises suivantes :

ASCTL
Bernard et Pierre CANAULT
C.M.T.B
Cabinet S. HARY - J.H. GAUTHIER
Chocolats-DES LIS
CREDIT AGRICOLE
CRITERMAT
E.D.F.
Entreprise GOULARD
Entreprise LOMBRAGE
Entreprise MAYEUR
Entreprise THEVENOT
Jean Michel ADAM

La POSTE
Le CIRQUE BAROQUE
LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES
LES SERVICES TECHNIQUES DE NEMOURS
Messieurs SALAS
Monsieur CAMUSET
Monsieur LERICHE
NEMOURS COMMERCE ARTISANAT
OKAY
PARAPHARM
PRISUNIC
Sarl Gérard et Michel BATISSE
TUILERIE DE BEZANLEU

Qu'elles en soient ici remerciées.

Les photos anciennes sont issues des collections privées de Madame Jeannine LANGER et de Monsieur Daniel VINCENT.

La mise en page a été réalisée par Monsieur Kenneth SMITH.

